

POLICE MAGAZINE



TROIS EMPLOYÉES ATTAQUÉES, UN MILLION VOLÉ!

Deux bandits pénétrant dans une banque de Los Angeles attaquèrent trois employées, les ligottèrent après leur avoir bandé les yeux. Ils volèrent ensuite un million. Photo prise au cours de la reconstitution du crime. (W. W.)

DIRECTION
ADMINISTRATION
RÉDACTION

30, Rue Saint-Lazare, 30
PARIS - IX^e

Téléphone : TRINITÉ 72-96

Compte chèques postaux : 1475-65

POLICE MAGAZINE

TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS

Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.

FRANCE... ..	Un an (avec primes) .. 50 fr.
	Un an (sans prime) .. 37 fr.
	Six mois .. 26 fr.
ÉTRANGER... ..	Un an .. 65 fr.
	Six mois .. 33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

tribunaux comiques

Facture et fracture.

Un petit procès dans l'Est. Une sympathique rentière de province s'est cassé la jambe en descendant du tramway.

Comme elle n'a pas obéi aux prescriptions de la compagnie, celle-ci ne peut être rendue responsable.

D'ailleurs, la plaignante n'a nullement attaqué la compagnie. Elle s'en prend au chirurgien qui l'a soignée et d'ailleurs guérie, mais dont la facture lui paraît excessive.

— La fracture était d'importance, explique l'homme de science. J'ai été obligé d'opérer madame deux fois.

— Si vous aviez réussi la première fois, vous n'auriez pas eu à recommencer, riposte la vieille dame.

Le président sourit :

C'est une vérité de La Palisse.

L'avocat de la plaignante explique la pensée de la vieille dame :

Ma cliente veut dire que si la première fois le chirurgien s'y était bien pris, il n'y aurait pas eu de deuxième opération.

Aussitôt ledit chirurgien d'expliquer avec force termes scientifiques, qui font ouvrir les bouches et yeux de toute l'assistance, que la deuxième opération n'était pas la conséquence de la première mal pratiquée, mais qu'il arrivait souvent dans ce genre de travail que... etc.

Le président finit par interrompre :

Il me semble que vous nous faites une conférence. Des experts ont été commis qui ont en effet trouvé votre fracture excessive.

Comme le président a dit : « fracture » pour « facture », on s'esclaffe.

Oui, oui, facture, rectifie le magistrat. Le médecin-chef de l'hôpital de la ville a dit de son côté que la facture en question pouvait se réduire du premier coup.

Nouveaux rires. Cette fois le président a dit « facture » pour « fracture ».

Ah ! je n'en sors plus, avoue-t-il.

Finalement, le président en arrive à cette conclusion que la facture devait être réduite du premier coup et la facture du second.

C'est un assez joli succès. Et la facture est réduite de moitié en effet.

L'esprit du mari.

M^{me} Armand avait tant aimé son défunt mari qu'elle accepta sans hésiter une proposition d'un groupe de voisins.

On devait la conduire chez une femme arabe qui était un médium de tout premier ordre.

La femme arabe s'engagea aussitôt à mettre M^{me} Armand en rapports avec l'esprit de son défunt mari.

A la première séance, on échoua. A la deuxième, on faillit avoir la communication. A la troisième, Ernest (c'était le prénom du mari) signala sa présence pour s'éclipser dès la première question indiscrette.

Alors M^{me} Armand pensa qu'elle avait été dupe d'une « cabale pour se payer sa tête », comme elle le déclare à l'audience.

Mais les voisines sont là pour démontrer leur bonne foi. Elles croyaient toutes que le médium était sincère.

Au témoin qui surtout insista auprès de M^{me} Armand pour lui présenter le médium, le président demanda :

— Cette femme arabe vous avait-elle prouvé qu'elle pouvait se mettre en rapports avec l'au-delà ?

— Non, monsieur le Président, répond l'interrogée. Je n'y suis pas allée pour mon compte personnel, vu que je ne crois pas à ces bêtises-là. Mais les gens qui m'en avaient parlé sont tous de bonne foi, et comme M^{me} Armand me paraissait si chagrinée d'avoir perdu son mari j'ai cru bien faire d'y donner cette satisfaction.

Et le témoin d'ajouter assez logiquement :

C'est comme quand on voit un malade et qu'on y conseille un remède nouveau. C'est un moyen comme un autre de le soulager, même si le remède n'est pas bon.

Evidemment, les trois séances coûtèrent six cents francs à M^{me} Armand (200 par séance), mais cette perte d'argent ne jus-

tifie pas la colère dévastatrice de la veuve. Car M^{me} Armand, n'obtenant pas le remboursement de ses six cents francs, mit l'appartement de la femme arabe au pillage et blessa même cette dernière d'un éclat de verre au visage.

Le médium vient dire sa façon de penser :

— Cette dame n'avait qu'à avoir confiance. Son mari serait certainement venu.

— Il est venu une petite fois, intervient M^{me} Armand, mais quand je lui ai demandé pour preuve que c'était lui quel âge il avait à sa mort, il a cessé de parler.

— C'est pas pour ça, surintervient la femme arabe, vu que j'étais très renseignée par vos voisins sur votre mari et que je savais justement qu'il était mort à quarante-huit ans...

— Quarante-sept et demi !

Le président fait la part des choses. M^{me} Armand sera remboursée de ses six cents francs... qui resteront néanmoins dans la poche de la femme arabe au titre des réparations.

Et personne ne revient d'un jugement aussi simple mais bien logique aussi.

La voix du père.

A la chambre correctionnelle voisine, voici une autre affaire de médium.

Décidément, c'est le jour.

Une grosse mère traîne une petite brune devant le tribunal, l'accusant de lui avoir estorqué quatre mille francs et plus (!).

— Est-ce quatre mille francs ou plus ? demande le président, qui est pour la précision.

— Plus près de plus que de moins, est la réponse, qu'on prendrait pour un trait d'humour.

— Je lui en ai donné pour son argent, intervient le médium.

— Elle m'a dit qu'elle me ferait entendre la voix de mon père

— Elle l'a entendue.

— Je n'ai rien entendu du tout. C'est vous qui avez parlé.

— Dame, c'est toujours par la bouche du médium que les esprits parlent.

Et le médium prend le président à témoin :

— N'est-ce pas, monsieur le Président ?

— Je n'ai jamais été médium ni esprit, répond le magistrat en souriant.

Puis, s'adressant à la plaignante :

— Mais, en somme, votre père vous a parlé ?

— Pour ce qu'il m'a dit, riposte la plaignante. Il m'a parlé de sa blessure de guerre. Il n'a jamais été à la guerre.

Le président regarde le médium, qui reste muet et plaisante doucement :

— Erreur de communication sans doute, comme au téléphone ?

Mais le médium ne se tient pas pour battu.

— Quand les clients ne sont pas croyants, fait-elle, les esprits se moquent d'eux.

— Dans ce cas, pourquoi avez-vous accepté l'argent ?

Mais le médium a encore une réponse toute prête :

— Les médecins ne guérissent pas toujours, et pourtant ils se font payer quand même.

L'exemple influence quelque peu le président, qui inflige le minimum de la peine au médium, le condamne au remboursement des quatre mille francs et aux frais du procès.

La plaignante a le triomphe insolent :

— Vos esprits, ils auraient dû vous prévenir de ce coup-là !

— Oh ! madame, intervient le président, quand on est assez simple pour aller chez les tireuses de cartes et les médiums, on se fait.

Traduction.

Une affaire sans grande importance. Il s'agit d'un vol de colis sur un camion arrêté rue d'Aboukir.

Un seul détail amusant. Un agent, celui qui arrêta le voleur, d'expliquer :

— Le camionneur est venu me trouver. Il tenait un type par le bras et il m'expliquait que cet individu venait de lui voler un colis. Le camionneur ajouta : « Sûr que c'est une bonne prise. Il m'a tout l'air d'un individu sans aveux (sic) ». Mais comme j'y ai répondu : « Ne vous en faites pas, les aveux il en fera bien (reste) au commissariat ».

Et l'agent paraît fort surpris de l'hilarité prolongée de l'assistance.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

UNE FEMME QUI N'EST PAS BAVARDE

— Miss Betty Pinkey, commença le président d'une voix grave, et tandis qu'il fixait la jeune femme avec une insistance cruelle, vous étiez pensionnaire d'un hôtel de Detroit et aviez pour ami Jerry Buckley, qui venait souvent vous y trouver ?

Jerry Buckley était très connu comme speaker de radiophonie ; et il commentait, à ce titre, les événements politiques de la ville. Il jouissait d'une popularité certaine, due autant à son talent qu'au caractère humoristique de ses causeries. Mais il avait de terribles ennemis parmi

« Quelques jours plus tard, nous avons arrêté, dans les bas-fonds de la ville, trois individus fortement soupçonnés d'être les auteurs du crime ! Mais ils n'ont pas avoué... et le faisceau des présomptions réunies contre eux ne constitue pas, à vrai dire, une preuve. Vous, vous seule, miss Pinkey, qui avez vu les meurtriers pouvez... »

Elle dit, la voix blanche :

— Non, non ! Je ne sais rien ! Cela s'est passé si vite... Je n'ai pas eu le temps...

Le président fronça le sourcil :



les « gangsters » de Detroit, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir fait échouer certaines manœuvres, et de s'être toujours posé en partisan de la prohibition.

Il y a deux mois, comme Jerry Buckley, une gerbe de fleurs dans les mains, montait le perron de l'hôtel où vous l'attendiez, trois hommes surgirent d'un taxi, déchargèrent leurs revolvers par derrière sur le malheureux conférencier de T. S. F., qui s'écroula. Tué net !

Le drame n'avait pas eu de témoins, Jerry Buckley choisissant, pour ne pas vous compromettre, l'instant — entre midi et une heure — où les rues sont aux trois quarts désertes. Mais vous, de la fenêtre de votre chambre, vous avez assisté à la tuerie !

— Pourtant... (changeant de ton) vous n'avez rien à craindre, mademoiselle... Dites la vérité ! Est-ce bien eux ?

— Je ne puis pas l'affirmer... Je ne crois pas... J'étais tellement saisie...

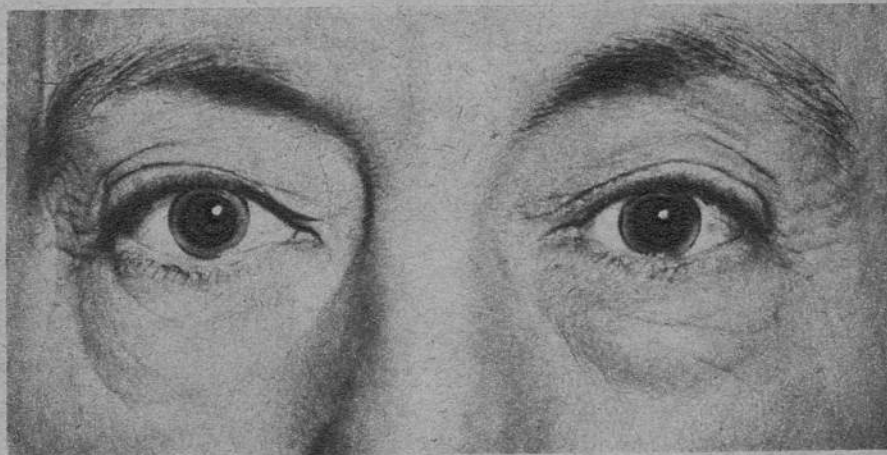
Un détective, alors, demanda la parole :

— Je me permets de faire remarquer à Votre Honneur que l'attitude de miss Betty Pinkey, pendant toute l'instruction, fut étrange... Ne connaissait-elle point les meurtriers de Jerry Buckley plus qu'elle ne veut le laisser entendre ?

Un frisson courut dans la foule. C'était, pure et simple, la question de complicité qui se posait là...

Mais miss Pinkey ne reconnaît personne, ne se souvient de rien... Jerry Buckley ne sera pas vengé...

LA COULEUR DES YEUX ET L'HÉRITAGE DE 25 MILLIONS



Les yeux de George Alair Longley ont une belle couleur noisette. Cela l'empêchera-t-il de toucher un héritage de 25 millions ? (W. W.)

Il y eut jadis — et toujours en Amérique, car cela ne saurait se passer ailleurs, n'est-ce pas ? — un Longley qui faisait des chapeaux. Ce n'était point la mode encore, pour les adolescents, de sortir tête nue : M. Longley rendit sa belle âme à Dieu avec un million de dollars dans ses coffres.

Un million de dollars (25 millions de francs)... vous rendez-vous compte ? De toutes parts, il surgit des héritiers, M. Longley n'ayant pas d'enfant, et beaucoup d'Américains n'ayant pas d'argent.

Parmi les compétiteurs les plus acharnés, nous devons citer un certain George Alair Longley, de Chicago naturellement, qui prétend être le fils du millionnaire.

Le chapelier défunt aurait, suivant ses dires, donné quelques accros au contrat conjugal : il en serait résulté un charmant bébé, depuis légitimé en des circonstances assez embrouillées, et qui ne serait autre

que M. George Alair Longley. Soyez assuré que, si l'industrie des feutres mous n'avait point nourri son homme, ledit George Alair Longley n'eût point mis tant d'énergie à avoir un père, après tant d'années d'orphelinat !

Les neveux Longley, qui voudraient placer en rentes d'Etat les économies de l'ancêtre, soulignent que le vieux Longley et que la mère présumée — une institutrice de banlieue — avaient l'un et l'autre des yeux bleus. Or, ceux du « fils naturel » sont bruns, nettement bruns.

Toute la question se pose ainsi, pour l'instant : des parents au « regard de ciel » peuvent-ils avoir un moutard aux pupilles noisette ?

Les plus grands oculistes de New-York en discutent...

Ce sera, quoi qu'il arrive, une controverse qui ne sera pas « à l'œil ».



Ce qu'est le laboratoire de Toxicologie de la Préfecture de Police

DIRIGÉ PAR M. KOHN-ABREST, CET ORGANISME REND D'IMPORTANTS SERVICES A LA JUSTICE.

On vient de trouver asphyxiée toute une famille. Un poison subtil a intoxiqué un riche particulier. Un jeune homme a succombé brusquement après avoir bu un verre de vin blanc. Un épicier a vendu des conserves suspectes à des clients qu'on a dû transporter à l'hôpital, etc.

Voici un lot de faits divers qu'on lit couramment dans les journaux. Le commissaire de police, alerté sur l'une ou l'autre de ces affaires, se livre aux premières investigations. Mais, à vrai dire, en cette matière, la justice a besoin d'un collaborateur scientifique. Ce savant auquel il est fait appel, c'est M. Kohn-Abrest, directeur du laboratoire de toxicologie de la Préfecture de police.

M. Kohn-Abrest qui est né, à Paris, le 9 mars 1880, appartient depuis vingt-huit ans à l'administration de la Préfecture de police et il dirige depuis dix-sept ans le fameux laboratoire de toxicologie qui jouit d'une réputation mondiale bien acquise comme centre d'études. Expert près des tribunaux, M. Kohn-Abrest est chargé depuis

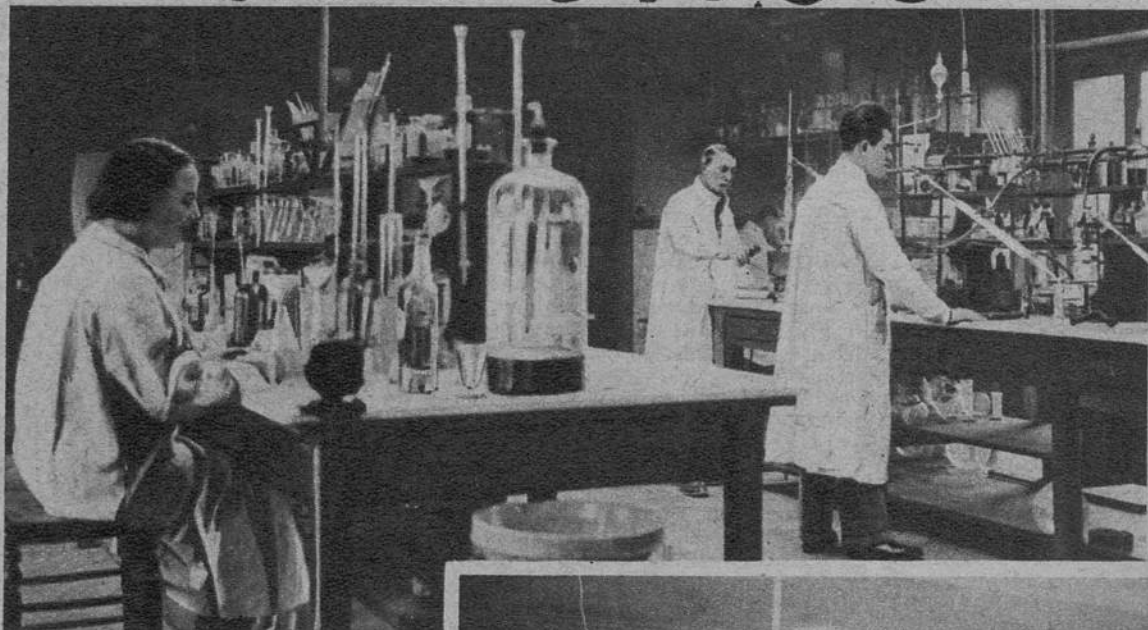
de longues années de toutes les affaires toxicologiques importantes du ressort du département de la Seine. Il enseigne la chimie toxicologique à l'Institut médico-légal et la toxicologie professionnelle à l'Institut d'hygiène de la Faculté de médecine. Pendant la guerre, le savant prit part à l'organisation de la défense contre les gaz. Les nombreux ouvrages dont il est l'auteur font autorité et ont attiré sur lui, à maintes reprises, l'attention des savants de tous les pays.

M. Kohn-Abrest a l'accueil affable ; l'œil sourit, et le langage est plein de verve. Les praticiens qui touchent de très près les drames, les crimes et les misères sont considérés à tort, dans le public, comme des hommes moroses. M. Kohn-Abrest, comme son collègue le Dr Paul, possède cette gaieté franche et

Dans le public, on se fait souvent une idée fautive des attributions du laboratoire de toxicologie de la Préfecture de police.

Cet organisme, nous dit M. Kohn-Abrest, a été créé en 1883. On y procède aux expertises demandées par le parquet de la Seine et, sur commissions rogatoires, par les parquets de province. Il est d'ailleurs devenu normalement, pour le Parquet, le centre des expertises toxicologiques, de même que le service de l'Identité judiciaire est devenu le centre des expertises en matière d'empreintes digitales ou d'anthropométrie.

Le laboratoire de toxicologie n'est pas un service en contact direct avec le public. Cependant, il arrive que des particuliers qui se croient, généralement à tort, victimes d'une tentative d'empoisonnement nous apportent des aliments qu'ils jugent suspects. D'autres viennent me faire leurs confidences et se plaignent d'agissements de leur entourage. Parmi ces personnes, certaines sont atteintes du



Une vue d'une des salles du laboratoire de toxicologie de la Préfecture de police. (Wide World.)



La salle de chimie. On reconnaît (à gauche) M. Kohn-Abrest, le directeur du laboratoire de toxicologie.



Une autre salle du laboratoire de toxicologie. (Wide World.)

jeune que l'on remarque fréquemment chez les hommes de science.

délire de la persécution ; d'autres, saines d'esprit, appuient leurs demandes sur des raisons d'ordre intime et délicat, particulièrement dans les instances en divorce.

Nous ne pouvons répondre à ces sollicitations personnelles et nous invitons les intéressés à s'adresser au commissaire de police de leur quartier, seul qualifié pour enregistrer leur plainte et, s'il le croit utile, transmettre au laboratoire les objets à analyser, après les avoir mis sous scellés.

L'INSTALLATION DU LABORATOIRE DE TOXICOLOGIE.

Le laboratoire de toxicologie est installé dans les bâtiments de l'Institut médico-légal, quai de la Rapée, sur les bords de la Seine. Un petit jardin public précède l'entrée principale.

M. Kohn-Abrest, se livrant à des expériences destinées à la recherche d'un poison.

M. Kohn-Abrest nous fait faire le tour du propriétaire de son laboratoire. Au premier étage, voici le bureau du directeur. C'est là que se dresse l'armoire aux poisons. Brrr !... Si les Borgias revenaient sur terre, ils trouveraient là une provision extraordinaire de poudres et de liquides mortels. Mais ne craignez rien, les portes sont rigoureusement closes. Ensuite, c'est la petite salle des balances, et la salle de l'analyse des gaz. Ensuite, c'est la salle de chimie et, à côté, une petite pièce affectée au broyage des viscères. Le sous-sol comporte deux pièces qui servent au service de photographie.

L'aspect général du laboratoire est clair, et l'on a paré aux inconvénients des dimensions restreintes des pièces par d'ingénieux dispositifs d'éclairage. La ventilation, si importante, est assurée dans d'excellentes conditions : la manipulation des toxiques présenterait en effet un grave danger pour le personnel si les précautions les plus minutieuses n'étaient prises.

Tout est adapté pour permettre l'exécution facile, dans les meilleures conditions, des analyses toxicologiques.

Le personnel comprend un chef du laboratoire, deux préparateurs ; un employé détaché par l'administration (photographe et secrétaire comptable), un manipulateur et un gardien de bureau.

COMMENT S'EFFECTUE UNE ANALYSE.

Pour nous rendre plus exactement compte du fonctionnement de cet important service dans une affaire criminelle, prenons un exemple.

Un homme a succombé dans des circonstances suspectes. On croit à un crime. Les viscères sont aussitôt prélevés. Le service de M. Kohn-Abrest va entrer en action.

Quelle que soit la tâche à accomplir, il importe, vu la fragilité de beaucoup de poisons dans les organes, que les constatations chimiques aient lieu sans retard. L'obligation de faire vite et bien est, d'autre part, également commandée par des raisons morales : on ne doit pas laisser soupçonner un innocent.

Aussi les chimistes toxicologistes utilisent-ils des procédés permettant rapidement de déceler et de doser, s'il le faut même sur place, les substances toxiques. Les progrès réalisés en cette matière depuis une vingtaine d'années sont considérables.

Les organes à examiner sont traités dans la pièce spéciale dont nous avons parlé plus haut. Là se trouve le broyeur automatique. Les échantillons des organes sont ensuite divisés en trois parties : l'une est soumise à la distillation, après délayage dans de l'eau acidulée par l'acide tartrique ; l'autre, mise à macérer dans de l'alcool également acidulé, est livrée aux opérations nécessaires à l'extraction des alcaloïdes. Enfin, la troisième partie est employée aux recherches complémentaires des sulfocyanures, des poisons volatiles ou minéraux spéciaux.

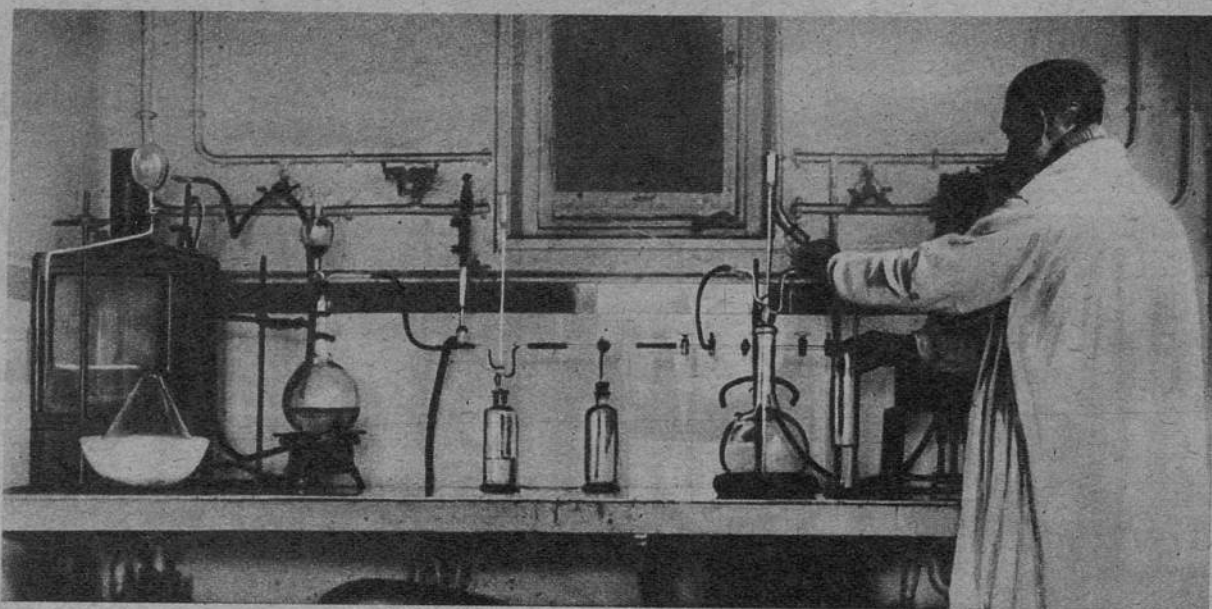
Le résidu de la première distillation est traité en vue de la destruction des matières organiques.

Le sang est examiné dans la salle destinée à l'analyse des gaz, où se trouve la trompe à mercure. C'est dans cette salle également que l'on procède à la recherche de l'arsenic dans les viscères à l'aide de l'appareil de Marsh.

Ces expertises sont délicates, et presque toujours longues. Chacune d'elles comporte généralement un grand nombre d'analyses de viscères, d'apposition de scellés et de vérifications les plus diverses. La rédaction du rapport est toujours un travail très ardu et d'une extrême importance si l'on songe que c'est sur lui que repose souvent la culpabilité ou l'innocence d'une personne et qu'il constituera souvent la pièce capitale d'un procès.

DES EXPERTISES RETENTISSANTES.

Le laboratoire de toxicologie est intervenu dans maintes affaires retentissantes. Citons-en quelques-unes : en 1897, l'affaire Carrara, ces époux habitant le Kremlin-Bicêtre, qui assassinèrent pour le voler le garçon de recettes Delamarre ; en 1900, l'affaire Steinheil, ce peintre assassiné dans des circonstances mystérieuses ; en 1904, affaire Brière, ce fermier veuf, accusé d'avoir tué ses cinq enfants pour se remarier ; en 1902, mort tragique d'Emile Zola, asphyxié par son poêle de chauffage ; en 1904, révision du procès Danval, ce pharmacien accusé d'avoir



Les expériences faites au laboratoire de toxicologie sont très délicates et presque toujours longues.

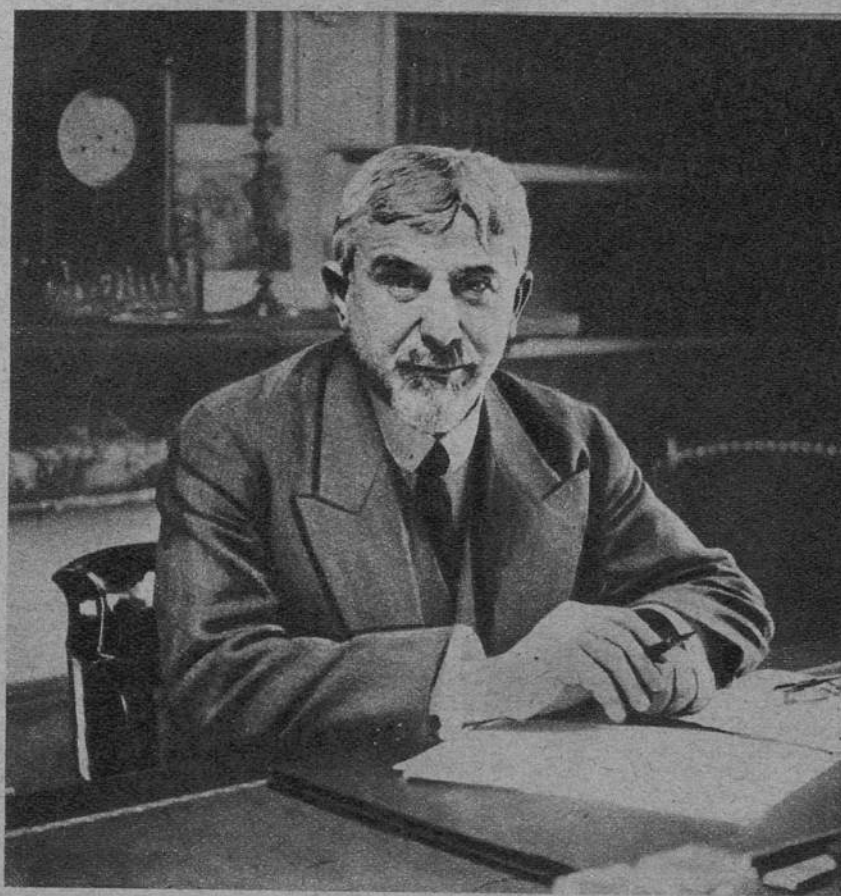
empoisonné sa femme, et dont l'innocence a été reconnue ; en 1904, la fameuse affaire Syveton, ce député de Paris trouvé asphyxié dans son bureau par le gaz de son radiateur ; en 1914, affaire Cadiou, que l'ingénieur Pierre, acquitté, fut accusé d'avoir assassiné près de Landerneau ; en 1919, affaire Landru, trop présente encore à la mémoire pour qu'il soit utile d'en évoquer les faits ; en 1924, affaire Duffoy, cet ingénieur trouvé tué d'un coup de poignard au cœur dans le train de Versailles ; en 1926, affaire Guyot, l'étrangleur de sa petite maîtresse, Marie-Louise, l'employée des P. T. T. ; en 1929, affaire Galmot, dont la mort, à la Guyane, était attribuée à un empoisonnement. Cette cause évoqua de nouveau le problème de la présence de l'arsenic dans le corps humain. L'expertise ne découvrit dans les viscères que des traces d'origine probablement médicamenteuse. Les personnes soupçonnées furent acquittées. Bien d'autres affaires pourraient être citées qui démontrent l'activité de cet organisme de la Préfecture de police.

C'est M. Kohn-Abrest qui, dans une importante affaire de stupéfiants, révéla un fait nouveau d'un intérêt capital. En 1928, il étudia dans son laboratoire un stupéfiant qu'échappaient des trafiquants. Ce n'était ni de la cocaïne ni un de ses dérivés, et par conséquent ce produit échappait au décret de 1916. M. Kohn-Abrest avait repéré l'alcaloïde, qu'on appelle aujourd'hui pseudo-cocaïne.

DEUX ANECDOTES.

M. Kohn-Abrest, nous parlant de ses recherches dans certaines affaires criminelles, nous raconte :

— Dans les plus sombres faits-divers, il est presque toujours un événement pittoresque et quelquefois amusant. Ainsi, chez M^{me} Steinheil, nous saisîmes le contenu de plusieurs armoires qui renfermaient une invraisemblable collection de médicaments. L'un d'eux nous parut plus particulièrement suspect que les autres. C'était une poudre blanche et brillante dont la composition semblait défier les plus minutieuses recherches. Nous avons



M. Kohn-Abrest, qui dirige depuis dix-sept ans le laboratoire de toxicologie de la Préfecture de police. (Wide World.)

essayé de percer par les réactions les plus variées le mystère dont elle s'entourait. Vainement. Impossible de déchiffrer la troublante énigme, lorsqu'un beau jour un dernier essai nous en livra la clef : la fameuse poudre n'était que de la poudre de verre dont la fonction était d'irradier de tous ses feux la blonde chevelure de M^{me} Steinheil...

« A propos de Landru, avec Bayle, ce collègue disparu si tragiquement, et spécialiste de l'identification judiciaire, nous procédâmes à tous les prélèvements et conduisîmes ensemble nos recherches dans lesquelles aucun élément ne devait sembler négligeable.

« Or, dans le sous-sol de la villa de Gambais se

trouvait dans une pièce, la cuisine historique, si l'on peut dire, une dalle si parfaite de forme et de dimensions qu'elle constituait une table de dissection propre à satisfaire à tous les besoins. Sur cette dalle, nous parvîmes à reconnaître des traces de sang. C'était, dans la nuit qui enveloppait toute cette affaire, une lueur, un fait décisif.

« Hélas ! le lendemain, l'infaillible verdict du laboratoire fit s'envoler toutes nos illusions : le sang de la dalle de Gambais n'était que du sang de poulet. Ce qui me semble extraordinaire encore aujourd'hui, conclut M. Kohn-Abrest, c'est que la défense ne tira aucun parti de cela, qui pouvait lui être utile au premier chef. Il est vrai que les charges étaient par ailleurs si nombreuses et si accablantes !

UNE EXPÉRIENCE SENSATIONNELLE.

C'est M. Kohn-Abrest qui, au cours d'une expérience sensationnelle, analysa l'air de Paris. C'était le 15 juin 1927.

L'air de Paris laisse à désirer. Fumées, gaz et poussières en compromettent gravement la qualité. Mais dans quelles proportions ?

Pour déterminer celles-ci, M. Kohn-Abrest procéda à des expériences d'analyse avec une précision qui n'avait jamais encore été réalisée.

Il s'agissait exactement de doser l'acide carbonique et l'oxyde de carbone, au même instant et à des altitudes différentes, afin de définir la teneur des différentes couches de l'atmosphère métropolitaine. Il n'était pas, à cet effet, de meilleur observatoire que la tour Eiffel, et la recherche put s'accomplir au mieux.

Les prélèvements devant s'opérer à quatre niveaux différents, il avait fallu mobiliser un nombreux personnel et disposer d'un matériel imposant qui intrigua fort les visiteurs.

Les flacons utiles avaient été disposés : dans le jardin du Champ-de-Mars, au premier et au deuxième étage et sur la plate-forme extrême, sous le drapeau, et tournés vers le centre de Paris d'où soufflait un vent léger.

A chaque poste de prélèvement veillaient un opérateur et un observateur. A 10 h. 47, au signal convenu, donné de l'angle de la rue de l'Université, tous les flacons furent ouverts, puis refermés et aussitôt transmis au laboratoire, où les dosages les plus minutieux furent exécutés. Les résultats surprirent le public, car l'air se révéla moins pur au sommet qu'à la base.

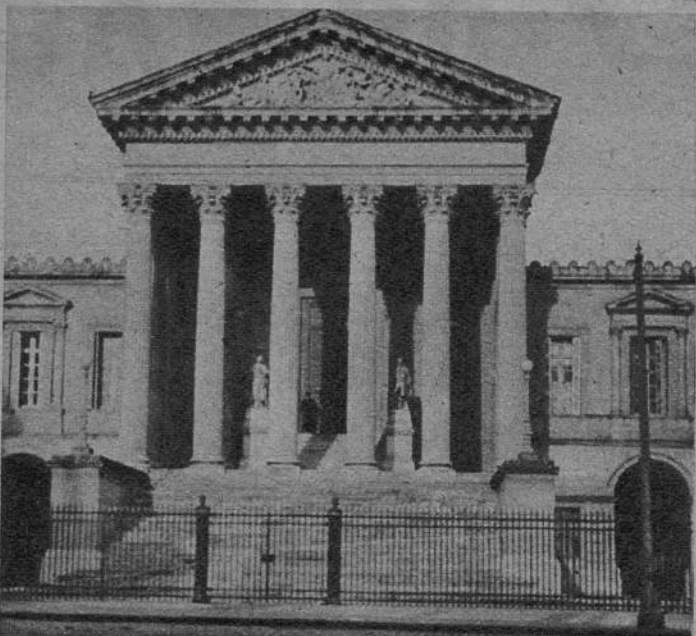
Ces expériences démontrèrent que l'air de Paris, dans les jardins du Champ-de-Mars, peut être qualifié de très pur, que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, cet air n'est pas plus chargé de fumées au voisinage du sol que dans les parties élevées. Au contraire, il semble bien que la viciation générale de l'atmosphère augmente avec le niveau, soit par apparition dans les couches supérieures de petites quantités d'oxyde de carbone, soit par l'augmentation très nette de l'acide carbonique.

Cette expérience a montré qu'on ne trouvait guère, dans les régions les plus élevées de la capitale, un air plus pur que dans certaines parties basses, et qu'il existait une voûte de fumée encore sensible jusqu'à trois cents mètres.

M. Kohn-Abrest en tira la conclusion qu'il faut multiplier les espaces libres et éviter la construction des gratte-ciel, au sommet desquels, d'ailleurs, l'air n'aurait pas plus de garantie de pureté qu'à proximité du sol.

Le laboratoire de toxicologie est, on le voit, non seulement un des piliers sur lesquels repose l'autorité de la Préfecture de police, mais encore un organisme dont le rôle est d'une utilité sociale incontestable. — ANDRÉ CHARPENTIER.

Bloc-Notes de la Semaine



Les débats de l'affaire Laget se poursuivent devant la Cour d'assises de l'Hérault, à Montpellier. Le D^r Laget tient tête à ses accusateurs avec une énergie qui ne faiblit à aucun moment, même quand il entend des témoignages terribles. A gauche, en haut : M^e Merlat. Au-dessous : M^e Clément, tous deux défenseurs de Laget. A droite : le Palais de justice de Montpellier. (W. W.)

Cette vivante photographie a été prise aux cours des débats mouvementés de l'affaire Laget. Le D^r Laget a subi des assauts redoutables et ne s'est pas troublé pour cela. On voit ci-dessus avec quel calme l'accusé répond aux questions qui lui sont posées par le président. On ne dirait jamais que cet homme risque sa tête. Il discute absolument comme le ferait un professeur de faculté dans sa chaire, soutenant une thèse. Ses avocats eux-mêmes paraissent surpris de l'extraordinaire sang-froid de leur client. (R.)



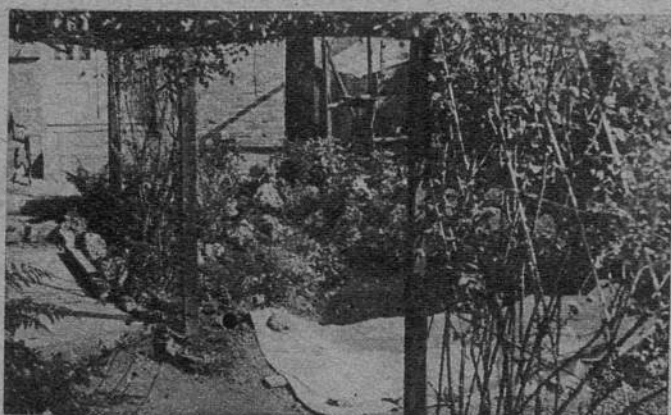
Près de Londres à Plumstead, on a découvert dans un jardin à un mètre sous terre, les cadavres de M^{me} Maud Clara Lewis (50 ans) et de sa fille Freada Maud (20 ans). Voici la maison du crime. (I. G. P.)



M. Lewis que la police anglaise recherche et qui est soupçonné d'avoir assassiné sa femme et sa fille. (I. G. P.)



Los Angeles possède maintenant une morgue tout à fait moderne et qui rappelle notre Institut médico-légal. Elle vient d'être inaugurée et a reçu une installation spéciale permettant de recevoir les victimes de la circulation dont l'examen doit être fait immédiatement pour établir tout de suite les responsabilités. Nore photo représente une scène de reconnaissance de cadavre. (W. W.)



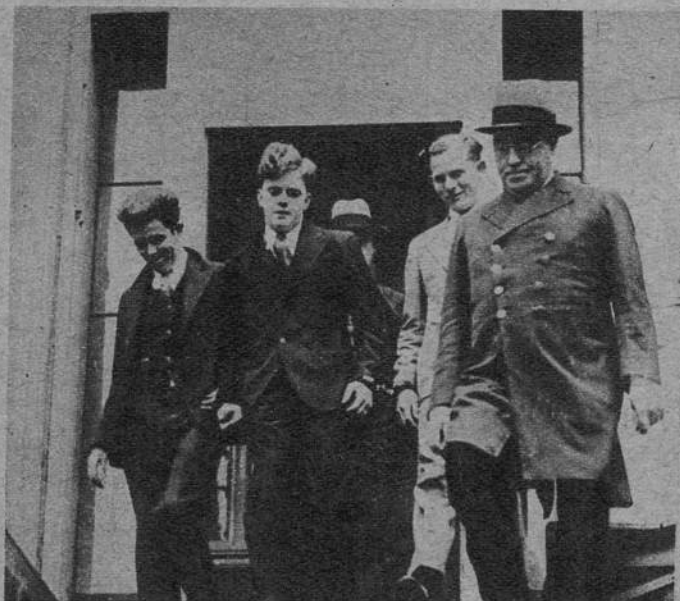
C'est dans ce bosquet que se trouvait la tombe mystérieuse de M^{me} et de M^{lle} Lewis. L'emplacement est marqué par la bêche qui cache l'ouverture. Cette fosse avait été creusée par les victimes elles-mêmes, dans le but de faire un bassin. (I. G. P.)



Ange Soleil s'était marié deux fois. Ce Martiniquais bigame a été condamné à deux ans de prison. (R.)



Texas Guinan, reine des boîtes de nuit de New-York, s'était embarquée avec ses vingt danseuses pour l'Europe. Elle n'a pu débarquer en Angleterre, et pas davantage en France. Sur ce cliché Texas Guinan est la première à gauche. On se demande en vertu de quels ordres l'Américaine a été expulsée de France? (W. W.)



Russell Noble (17 ans) avait tué M^{me} Clara E. Ellis. Il vient de passer en jugement à Haverhill, dans le Massachusetts. Les magistrats soucieux de punir le crime, mais aussi indulgents en raison de l'âge du meurtrier, l'ont condamné à la réclusion perpétuelle. Voici le condamné (au milieu) sortant de la salle d'audience après la lecture du verdict. (I. N.)

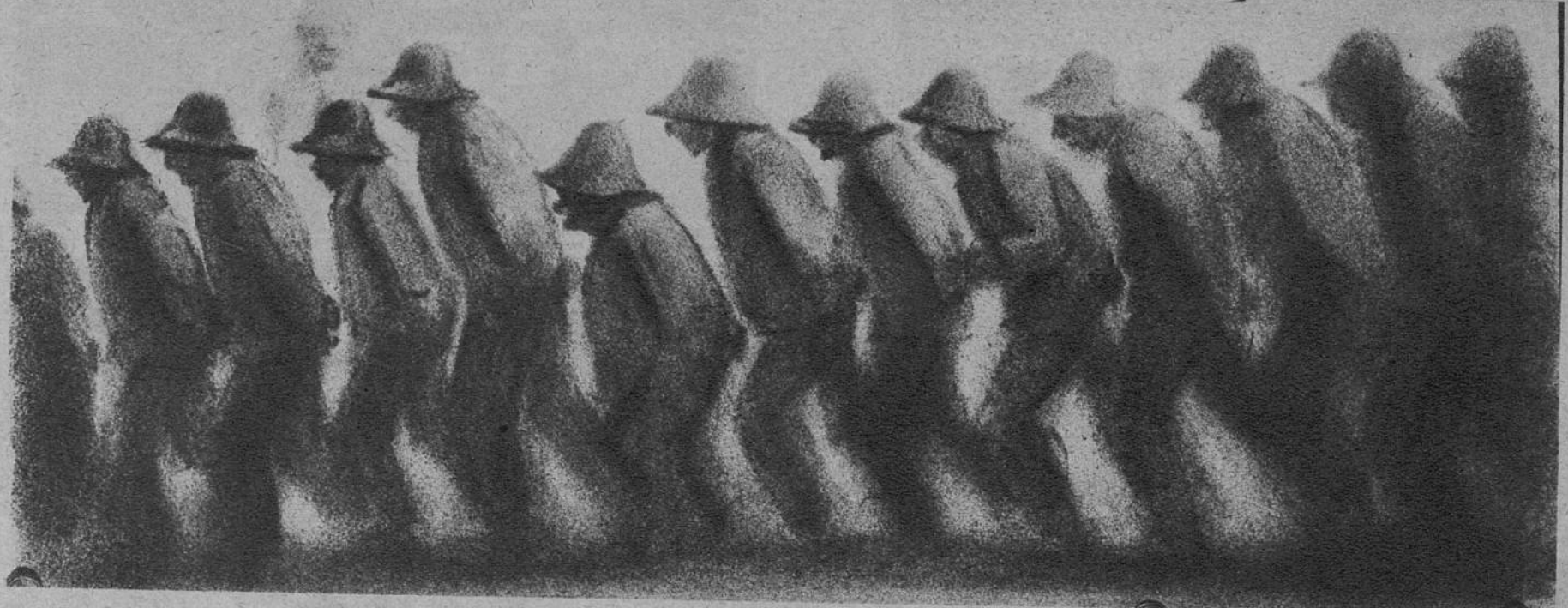


On se rappelle le crime de Vivian Gordon qui avait provoqué le suicide de sa fille. Jusqu'à ce jour, on avait arrêté un seul individu, soupçonné d'avoir trempé dans cette affaire. Une deuxième arrestation vient d'être opérée, celle de Samuel Greenhear, dit Greenberg, qui paraît très compromis. (I. N.)



Francis Crowley, le gangster qui a été arrêté récemment à New-York, avec un grand concours de forces de police, est complètement rétabli des blessures que sa résistance lui avait valu. Il vient de comparaître devant ses juges. La police veille attentivement sur cet homme redoutable qui serait bien capable de s'évader. (I. N.)

LES MYSTERES DU BAGNE



Tous les hommes font la promenade sous la garde d'un surveillant. (Composition de S. Glatzer.)

VII La Commission disciplinaire.

(Suite.)

La liste des transportés au camp, épuisée, c'est au tour des hommes détenus aux prisons de comparaitre, et avec eux il est à peu près inutile de compulsier les livrets. Ce sont tous des vieux habitués de la Commission, récidivistes d'évasion, piliers de Tribunal maritime, anciens clients des Incorrigibles, en passe d'y retourner à nouveau, internés des Hes, en prévention... La lie du bagne.

Le premier appelé, le transporté Launay, vient là pour avoir été trouvé possesseur d'un paquet de tabac dans sa cellule ; il est, bien entendu, impossible de savoir ni comment, ni par qui ce tabac a pu arriver dans ses mains. Launay est un récidiviste incorrigible de l'évasion, il en est à sa dixième ou peu s'en faut !

Après lui, deux autres célébrités de l'évasion encore, Poletti et Boulingrin, comparaissent pour bavardages dans leurs cellules, malgré les observations du surveillant.

Le commandant interroge Poletti :

« Pourquoi persistez-vous à bavarder avec votre voisin Boulingrin ? C'est encore pour combiner de nouveaux projets d'évasion ? Et celui-ci de répondre, avec une ingénuité souriante : « Oh ! non, mon commandant ! » Pour un peu, il ajouterait : « Je n'en suis pas capable. »

Voici maintenant le nommé Bertin, qui entre à l'appel de son nom ; habituellement il vient à la Commission pour insolences ou injures envers les agents de la surveillance ; cette fois, il a mis un peu de variété dans ses distractions, il a été vu découpant, dans sa cellule, une couverture toute neuve, qui lui avait été délivrée depuis deux mois, pour se fabriquer un bérêt et des bandes molletières.

Ce divertissement a le don de faire sortir de son calme le chef des prisons, homme bien placé, cependant. Il faut avouer aussi qu'il y a de quoi, car les transportés ne cessent d'assailir les autorités de réclamations écrites au sujet de leur habillement, demandant, qui une couverture, qui des souliers, qui une vareuse. Lorsqu'il a été fait droit à leurs réclamations, ces intéressants personnages n'ont rien de plus pressé que de transformer d'une façon tout à fait inattendue et contraire à toute espèce de règlement les objets obtenus. Trente jours de cachot viennent toujours sanctionner pareils méfaits.

Bien entendu, pour compléter la séance, il serait surprenant qu'il n'y eût pas une ou deux affaires de coups réciproques. C'est en effet le cas.

Le plaignant est un individu comme il en pullule au bagne ; il « trafiquait de ses charmes »

si l'on ose dire... La clarté est bien difficile à obtenir : plaignant et accusé, malgré le désir de se nuire réciproquement, finissent quand même par s'entendre pour cacher tous les dessous malpropres de l'histoire.

Voici la séance de la Commission terminée. Président et assesseurs signent le registre.

Mais tout n'est pas fini : c'est aujourd'hui la première séance du mois, le commandant doit entendre les transportés qui ont des réclamations à formuler. C'est un nou-

causer avec leurs camarades. Les punitions annoncées dans la cour par le surveillant-greffier, il est immédiatement procédé à un tri parmi les hommes qui viennent de passer à la Commission. Ceux qui ont été absous sont renvoyés sur le camp et réintègrent leur case. Quant aux punis, c'est une autre affaire. Avant d'entrer dans leur cellule ou dans leur cachot, ils sont entièrement déshabillés, leurs effets minutieusement visités, et ils endossent la tenue de l'endroit. C'est, en somme, le cos-

justice pendant la nuit, car, aux prisons, par mesure de sûreté, tous les habitants sont aux fers jusqu'au réveil.

Les prisons du bagne : blockhaus, cellules, cachots aux fers.

Le bagne, prison lui-même, possède une maison de détention, avec cachots, cellules, blockhaus.

Bien que ce lieu ne soit pas des plus agréables il est, en tous temps abondamment garni. Et cela n'a rien d'étonnant, si l'on songe à la mentalité des êtres qui peuplent ces locaux. Il serait presque à croire que certains bagnards ne peuvent vivre que claustrés étroitement dans une cellule de quelques pieds carrés. La seule explication, pour un homme normal qui cherche à comprendre comment un autre homme peut mener une pareille vie, c'est la paresse.

Ne rien faire, être enfermé, manger chaque jour une maigre et écœurante pitance, voilà l'unique but de ces hommes. Et cela suffit à justifier les théories émises jusqu'ici sur la mentalité du criminel. Combien, employés cependant à des travaux peu pénibles, voire rémunérateurs, sont venus séjourner plusieurs mois en prison !

La maison de détention est comprise dans l'enceinte du camp central, et bien que formant corps avec lui en est complètement isolée. Transportés et relégués y occupent des quartiers différents.

Blockhaus, cellules et cachots marquent la blancheur des murs de la sombre tache de leur porte peinte de noir.

Les blockhaus abritent les transportés en prévention d'évasion qu'il n'est pas nécessaire de mettre au secret.

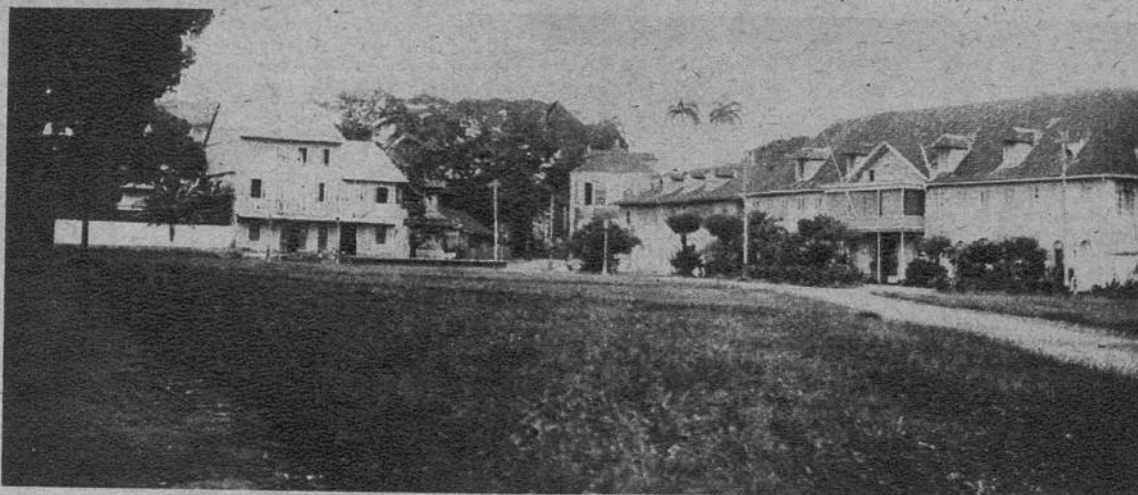
C'est une grande salle en ciment qui peut contenir trente-cinq à quarante hommes ; deux lits de camp en bois sont adossés à chaque muraille.

Une barre de justice court tout le long de chacun d'eux et le soir, à cinq heures, tout le monde est sur le dos, un pied pris dans la manille jusqu'à cinq heures du matin. La journée, ils sont là une trentaine, tournant comme des bêtes en cage dans l'étroit espace, et ils y restent enfermés vingt-deux heures sur vingt-quatre !

Avec la chaleur, le peu d'aération, on voit au bout de peu de temps ce qu'est la température de l'endroit ; quand la porte s'ouvre, on recule suffoqué, une odeur de ménagerie vous prend à la gorge.

La punition de cellule, qui vient immédiatement avant celle du cachot, est un peu moins rude.

Le condamné puni est enfermé seul dans un local qui reçoit la lumière par une imposte garnie de barreaux, et placée au-dessus de la porte. Il couche sur un bat-flanc muni d'une barre de justice pour que le cellu-



La place du Gouvernement à Cayenne.

veau défilé un peu semblable à celui de la Commission, mais plus rapide cependant. Pour deux réclamations fondées, dix ne sont que des moyens de couper à la séance de travail du matin. On se plaint de tout : de la qualité du pain, du poids de la viande, etc.

Les hommes des prisons, surtout, en profitent pour prendre un peu l'air et venir

tume habituel, mais deux grandes lettres, L. P. (locaux prisons) s'étalent majestueusement dans le dos de la veste et sur les jambes du pantalon, cela pour les différencier de leurs congénères du camp et faire en sorte qu'ils soient immédiatement reconnus. Reste une dernière formalité : la délivrance et l'essayage de la manille qui servira à attacher le transporté à la barre de



Groupe de condamnés travaillant dans un chantier de bois de construction à Saint-Laurent. (W. W.)



La maison d'un gardien. (W. W.)

taire puisse être mis aux fers pendant la nuit. Il est privé de nourriture un jour sur trois : les deux premiers jours, il reçoit la ration intégrale, et le troisième, le pain sec. Défense de correspondre, sauf avec les autorités. Toutefois, les lettres adressées par leurs familles aux hommes en cellule leur sont remises à chaque courrier, après lecture préalable, bien entendu, par un agent de l'Administration.

Tous les matins, de six à sept heures, tous les hommes punis sont extraits de leurs cellules et font la promenade sous la garde des surveillants, à la file indienne, les mains derrière le dos, au pas et en silence ; ils tournent dans la grande cour pendant une heure. C'est pour eux le moment de détente, et aussi celui dont ils profiteront, malgré la surveillance exercée, pour échanger avec un co-détenu quelques mots rapides qui noueront une complicité pour une évasion prochaine ou pour l'exécution de quelques mauvais desseins. Ils arrivent même à fumer pendant cette promenade, et quelquefois le même mégot a passé dans vingt mains et bouches différentes lorsque le surveillant aperçoit la fumée révélatrice. C'est aussi le moment de la remise des « biffons », billets qui circulent avec une célérité incroyable et qui, malgré cela, sont saisis presque chaque fois. Celui-ci fait savoir à un complice d'avoir à se taire, sans quoi il s'exposerait à des représailles plutôt sévères ; un autre demande tout simplement à un de ses amis d'essayer de lui faire tenir un peu de tabac.

On ne saurait se douter de ce que la nécessité rend ingénieux : des forçats passant à la fouille sont trouvés porteurs de quelques aiguilles retenues dans un petit morceau de drap. Cela prouve un tempérament d'homme soigneux qui veille à l'entretien de ses reflets, comme l'intéressé ne manque pas d'ailleurs de le déclarer au surveillant inquisiteur : « Chef, c'est mes aiguilles pour raccommoder mes frusques ! »

N'allez pas croire ce bon apôtre. Ces aiguilles n'ont jamais couru dans la main droite et en la frottant énergiquement sur la barre de justice qui est en fer, la portera au rouge sombre. Et l'on pourra « griller » une cigarette !

Ces hommes, presque nus et fouillés plusieurs fois par jour, finissent par trouver des cachettes invraisemblables. L'un d'eux fut trouvé porteur d'une lame de scie à métaux dissimulée entre les lèvres et les gencives.

De l'argent ! Ils en ont tous, et bien caché. A cet effet, ils utilisent un tube de métal long de 5 à 6 centimètres et du diamètre

d'une pièce de 20 francs qu'ils introduisent dans un orifice que la nature a destiné à une autre fonction. Cet ustensile, qui est appelé « plan » dans l'argot du bague, est le pendant de ce que dans les maisons centrales on nomme « le bastringue ». Il peut servir à cacher aussi de ces petits outils perfectionnés et démontables qui, en peu de temps, coupent un barreau de fer comme pourrait le faire n'importe quel serrurier...

On le conçoit, les prisons sont l'objet d'une surveillance toute spéciale : c'est toujours là qu'un événement dangereux est à craindre, car elles hébergent un effectif permanent de trois cent cinquante à quatre cents détenus.

Les cachots, étant donné la gravité de la punition qui est la plus sévère après celle de cellule, forment un quartier à part, tout à l'extrémité de la grande cour.

Ils sont soumis à une surveillance spéciale. Chacun d'eux représente en espace environ trois mètres carrés sous une hauteur de plafond de deux mètres. Sur le côté du mur s'adosse une planche, bat-flanc où l'homme pourra prendre son repos.

Au bas de cette planche est fixée la barre de justice. C'est une barre de fer de 45 centimètres environ, qui est attachée d'un côté par une charnière autour de laquelle elle bascule librement ; de l'autre, elle est fixée par un solide boulon. Tout le long coulisse un anneau appelé « manille », qui enserme la cheville du détenu ; impossible de lever la jambe, seul un mouvement horizontal est permis à l'homme attaché. Aux prisons, aux cellules, blockhaus, cachots, tout le monde est aux fers de cinq heures du soir à cinq heures du matin.

Aucune lucarne ne vient donner de jour, pas même un peu d'air, à l'enfermé. La porte close, c'est le noir absolu, la solitude complète. Pour seul mobilier : deux petits baquets, l'un destiné à contenir l'eau potable pour la journée, l'autre qui sert aux besoins de propreté du détenu. Le silence est de rigueur. Chaque infraction à cette règle est sévèrement réprimée par la Commission disciplinaire ; une nouvelle peine de cachot s'ajouterait, obligatoirement, à celle en cours.

Cette réclusion dans la solitude et la nuit s'aggrave encore d'une privation de nourriture, et, à vrai dire, la punition peut se définir ainsi : au cachot pendant un mois, un transporté est alimenté pendant dix jours seulement. Le premier jour, l'homme touche ses vivres au complet. Le matin, il reçoit sa soupe, sa ration de viande et son pain ; le soir, les soixante grammes de riz prévus par le règlement. Pas de café, la ration matinale n'étant prévue que pour les individus qui vont au travail.

Les deux jours suivants, c'est le régime du pain sec et de l'eau. Sept cent cin-

quante grammes de pain constituent tout son ordinaire. Puis le cycle continue : une journée à vivres normaux, deux jours de privations.

Toutes les vingt-quatre heures, le transporté est extrait de son cachot le matin à six heures, pendant vingt minutes environ, pour nettoyer son local, vider ses baquets et renouveler sa provision d'eau fraîche pour la journée.

En principe, la punition de cachot ne peut être infligée que pour un maximum de trente jours pour un seul délit, mais il n'est pas rare de voir, dans une même séance de Commission disciplinaire, des transportés récolter 90 jours de cachot pour plusieurs motifs différents.

Comme tenir un individu enfermé dans l'obscurité aussi longuement serait le condamner irrémédiablement à la mort ou à la perte de la vue, le règlement apporte un tempérament à une longue punition en établissant une alternance ; le premier mois, la peine est subie dans un local obscur et les huit premiers jours du mois suivant dans un local clair.

Lorsque sa porte est ouverte et que la lumière le frappe au visage, l'homme est comme hébété et incapable de distinguer ce qui se trouve devant lui. Ce n'est qu'au bout de quelques instants, quand l'œil s'est enfin accommodé, qu'il reconnaît distinctement les objets et les personnes.

Bien qu'ils soient visités par les médecins

l... c'est pas demain qui m'y repoiseront ! Et, en effet, il se conduisit convenablement et réussit à passer à la deuxième classe.

Correspondances.

Les détenus aux prisons ne peuvent correspondre avec leur femme, mais seulement avec les autorités.

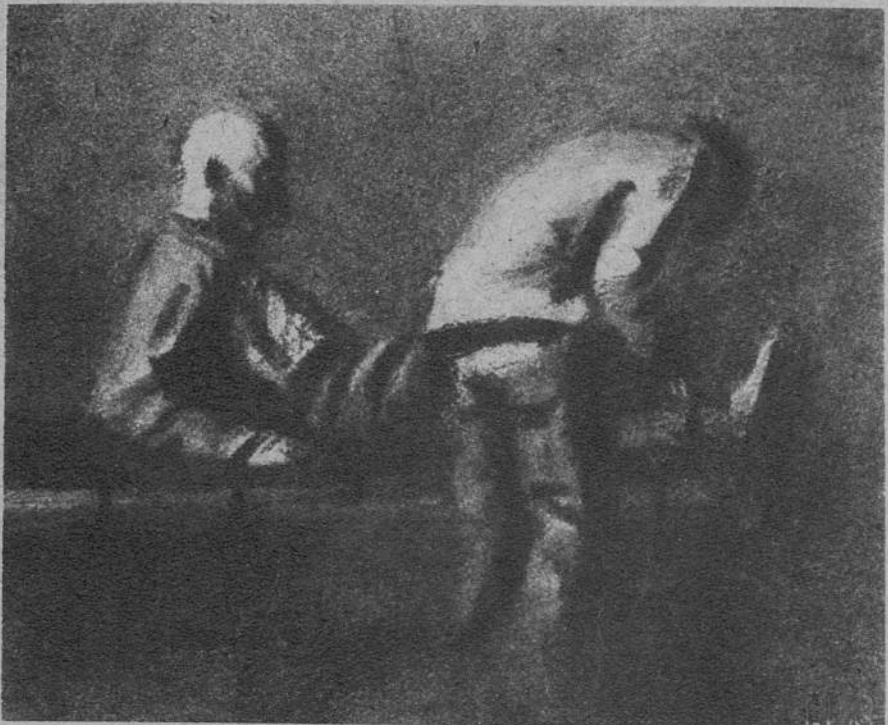
Ils en usent et abusent. D'abord, cela occupe leurs loisirs, qui sont nombreux ; et puis, c'est un moyen d'épancher sa bile.

Un surveillant a-t-il puni l'un d'eux pour bavardage ? Dès le lendemain, à la promenade, le transporté visé vient au greffe des prisons réclamer du papier et de l'encre, exposer ses doléances au directeur, au gouverneur, voire au procureur général.

Généralement, toute cette littérature est sans grand intérêt.

La délation inspire le plus souvent ces épîtres. L'auteur va jusqu'à réclamer des châtiments exemplaires contre ses co-détenus.

Il est également curieux de noter que, presque toujours, ce sont les mêmes expressions pompeuses qui reviennent : « Le droit méconnu. L'injustice alliée à l'illégalité. L'exercice de mon droit. Ce qui m'est dû. L'hypocrisie et le mensonge, qui sont la force de la société. » Si l'on cherchait bien, il est probable que l'on découvrirait quelque part un manuel de correspondance qui doit



Il couche sur un bat-flanc, muni d'une barre de justice pour que le cellulaire puisse être mis aux fers pendant la nuit. (Composition de S. Glatzer.)

à des périodes fixes, les cachots sont des endroits où la santé d'un homme s'altère rapidement. Les punaises, autre supplice, pullulent littéralement. Rien n'y fait : ni le pétrole, ni l'eau bouillante. Il en survit toujours assez pour qu'elles réapparaissent quelques jours après, plus nombreuses et plus agressives peut-être qu'auparavant.

Un jour, un condamné qui avait injurié des surveillants comparaisait devant la Commission disciplinaire.

L'homme, figure et démarche classiques de voyou des faubourgs, portait haut la tête. Lorsque le président lui eut donné connaissance de son motif de punition, il s'emporta et renouvela ses injures : « J'ai été insulté, j'ai répondu, moi, je veux qu'on me respecte ! » clamait-il.

Il entra au cachot pour trente jours. Une semaine n'était pas écoulée qu'il revenait devant la Commission, bien calme cette fois, pour demander à écrire au maire de sa commune. Il avait du mal à se traîner. Il perdit même un œil à la fin de sa punition.

Lorsqu'il en sortit, il fit cette confidence à un porte-clefs : « J'ai failli y crever, dans ce truc-là, mais ils peuvent aller se faire

servir de modèle à tous ces littérateurs !

S'ils s'en tenaient là, passe encore ! Mais ils arrivent inmanquablement à verser dans le style ordurier ; et alors, ils adressent au gouverneur de la colonie, au procureur général, des lettres dans lesquelles ces hauts fonctionnaires sont copieusement injuriés.

Le fameux Hespel, l'ancien bourreau du bagne, qui fut guillotiné, était un de ces écrivains inlassables, trouvant prétexte de tout et même de rien pour inonder l'Administration de sa littérature.

Il y a quelque temps, le procureur général venu de Cayenne inspectait les pénitenciers du Maroni. Hespel s'empressa de lui écrire pour lui exposer ce qu'il appelait élégamment sa « situation ». Comme le procureur ne répondait pas assez vite à son gré, il renouvela sa lettre qu'il terminait par cette formule de politesse : « En vous priant d'agréer, monsieur le Procureur général, l'assurance de mes sentiments, qui sont exactement les mêmes que ceux que vous pouvez avoir pour moi... »

On n'est pas plus aimable !

(A suivre.)

JEAN NORMAND.

LES ÉTUDIANTS AMÉRICAINS VONT FORT !

Nous savons que les étudiants sont, en général, des jeunes gens au sang ardent et à l'esprit frondeur. Mais, tout de même, ceux de Boston et de Detroit exagèrent, dans leurs manifestations.

Il faut d'abord vous dire que, si les brimades sont officiellement interdites chez nous, à la suite d'un lamentable accident il y a quelque temps, elles restent toujours fort en honneur aux Etats-Unis, où elles revêtent les formes les plus diverses.

Ainsi, il existe une coutume assez stupide, celle du « brûlage des chapeaux ». En quoi consiste-t-elle, exactement ? Voici :

Au collège d'Amherst, près de Boston, les Nouveaux mettent leurs chapeaux en tas, au milieu de la cour, et font le cercle autour. Il s'agit d'empêcher les Anciens d'y mettre le feu.

Quel est l'enjeu de cette « charmante » plaisanterie ?

Rien... La gloire... La gloire dérisoire de pouvoir dire plus tard : « Vous savez ?

En telle année... J'étais des Anciens qui réussirent à faire flamber les chapeaux des Nouveaux. » A moins que ce ne soit : « J'étais des Nouveaux qui mirent les Anciens en échec, lors du brûlage des couvre-chefs. »

Peut-être certains de la victoire, les Anciens, cette année, eurent une idée qu'ils trouverent sans doute géniale : ils lancèrent des produits terriblement inflammables sur le tas de chapeaux, par-dessus les têtes des Nouveaux qui en défendaient l'approche, et se servirent de longues perches aux extrémités desquelles ils avaient adapté des chiffons imbibés d'essence, auxquels ils avaient mis le feu ! Naturellement, des flammèches se détachèrent et tombèrent sur les Nouveaux, qui refusèrent d'abandonner le terrain.

Le résultat ? Une douzaine de jeunes gens brûlés tous assez grièvement, parmi lesquels il en est deux dont la vie est actuellement en danger.

A la suite de cette tactique « déloyale »

(sic), comme le proclamèrent les Nouveaux, il y eut une violente bagarre. Il fallut l'arrivée de la police pour séparer tout le monde, et les plus acharnés furent menés en prison.

Ils passeront en justice pour trouble de la tranquillité publique.

Et maintenant, au deuxième acte, joué par des acteurs différents.

A Jacksonville, près de Detroit, il y avait eu, dans la journée, un grand match de basket-ball, entre les équipes d'Albion et d'Alma College. Albion avait gagné.

Aussitôt, les joueurs, accompagnés de nombreux camarades qui avaient effectué le déplacement, s'étaient mis à parcourir la ville, en effrayant la population et molestant les paisibles citoyens.

Ils essayèrent, à un moment donné, d'envahir le théâtre sans bourse délier et, comme on les empêchait d'entrer, se mirent à briser portes et fenêtres ! Le directeur, épouvanté, téléphona à la police et s'en-

ferma dans son bureau à double tour.

La police arriva. A coups de matraque, elle dispersa les étudiants surexcités, dont une vingtaine furent arrêtés pour rébellion ouverte envers l'autorité.

La nuit qui suivit, il se passa quelque chose de peu banal.

Deux cent cinquante étudiants, camarades de ceux qui se trouvaient derrière les barreaux, s'étaient armés de pics, de pioches, de barres de fer, en un mot de tout ce qui leur était tombé sous la main. Et ils marchaient à l'assaut de la prison pour délivrer leurs condisciples !

Quand la police, appelée en toute hâte, arriva sur les lieux, les jeunes gens avaient déjà démoli la porte principale.

Alors les policemen n'hésitèrent plus. Ils sortirent des bombes lacrymogènes de leurs voitures, et v'lan ! v'lan ! à toute volée sur les étudiants. Après un essai de résistance, ceux-ci, suffoqués, prirent la fuite comme des lièvres...



Le haut de la façade de la pittoresque église Saint-Merri. (Wide World.)

I.

DE SAINT-MERRI A SAINT-GERVAIS, TIREURS, ESBROUFFEURS, GRAISSEURS TIENNENT UNE MODERNE COUR DES MIRACLES.

Ah ! l'étonnante cité que, peu à peu, au cœur de Paris, jette bas la pioche des démolisseurs ! Tassés au pied de deux églises dont ils portent les noms pieux — Saint-Merri, qui sent l'insurrection, Saint-Gervais, lourd, hérissé comme une forteresse — deux quartiers se bousculent entre la Seine et les Halles, où roulèrent jadis les carrosses, où vit, grouille, filoute aujourd'hui la plus pittoresque truandaille de la capitale. Cette ville des ribauds modernes sait aujourd'hui que ses jours sont comptés ; le progrès l'attaque de partout. Ce furent d'abord la rue Beaubourg et la rue du Renard qui, de venelles, devinrent de vraies rues, ce sont maintenant — quels noms de cour des Miracles ! — la rue Aubry-le-Boucher, la rue Simon-le-Franc, la rue Brisemiche, la rue Pierre-au-Lard, la rue des Etuves, la rue de Venise, la rue du Roi-de-Sicile, qui, marquées du doigt par l'urbanisme, ne vivront plus demain qu'à l'état de lépreux souvenir.

Avant qu'elles y passent toutes une à une, hâtons-nous d'aller les regarder encore, nous frotter à leurs murs crasseux, respirer leur odeur moisie. Voici des coupe-gorge où le soleil a peur d'entrer : une charrette à bras suffit à embouteiller la chaussée ; des rez-de-chaussée infects y dégorgeant des tonnes de chiffons, des ehargements de peaux de lapins. Les fenêtres, les devantures mêmes arborent des grilles de prison. A cet angle de mesure une femme en cheveux, jaune, figée, en loques, offre dans un panier un lot de chaussures aux passants. Dans ce coin des clochards mangent en plein air une soupe : on la leur passe de l'intérieur par un guichet vitré, et debout, malgré le vent, malgré le froid, ils trempent leurs moustaches sans couleur dans le bouillon qui fume... Comme au bon vieux temps des enseignes grincent : des loques sèchent à des fenêtres où, jadis, durent se pencher des marquises. Des ferrailles innombrables s'entassent dans des cours pavées où bourdonna le peuple des laquais poudrés. Au-dessus des portes, massives, solennelles, décorées de ferrures et de marteaux ouvragés, des têtes de faunes, des bêtes héraldiques, des blasons rappellent une glorieuse histoire. A l'angle d'une crèmerie, sous un odieux badigeon jaune, trois têtes d'angelots ailés sourient parmi des nuages de pierre... Quartiers uniques, faits de splendeurs évanouies et de crasse, hélas ! bien présente. Quartiers où l'honnêteté séculaire du petit peuple coudoie sans heurt la friponnerie internationale. Quartiers où l'historien, le sociologue, le policier trouvent également leur compte.

Voici quelques années seulement, à l'époque où le crime portait des roulaquettes et une casquette à pont, quand on saignait le bourgeois au coin des palissades sous l'œil clignotant des becs de gaz, on s'y égorgeait couramment. Mais depuis la guerre, Saint-Merri, Saint-Gervais sont descendus du crime au vol. Les jantes au couteau trop preste ont émigré : leurs successeurs sont les meilleurs garçons du

monde. On ne peut leur reprocher qu'un défaut : ils ont les mains exagérément agiles.

CES MESSIEURS DE LA TIRE PRENNENT L'APÉRITIF.

On les nomme tireurs, esbrouffeurs, américains, graisseurs.

Ils sont habiles et psychologues. Méchants ? Pas le moins du monde.

risqué. Car pour pincer un tireur il faut le prendre la main dans la poche ; au dîner, à l'apéritif ou quand il fait sa belote, c'est un consommateur comme vous et moi que la police doit respecter.

Ces deux cafés n'ont d'ailleurs point la même figure. Le premier ouvre sur une grande artère ; il arrondit un comptoir imposant dans le décor bourgeois des bars honorables : mosaïques et glaces aux murs, chaises de rotin multicolores, tables rondes à dessus de marbre, boiserie foncée. Les jours d'été, si vos affaires vous appellent dans ce quartier commerçant, vous y boirez volontiers un bock, sans crainte et d'ailleurs sans dommage : les tireurs ne sont pas si bêtes que de travailler à domicile.

Le second se cache dans une rue populeuse, parmi les maisons ouvrières et les petites boutiques. Il a l'air bonasse et négligé de tous les « rendez-vous des camionneurs ». Sa peinture rougeâtre (les petits bistrotts sont voués au rouge), sa toile où danse une marque de bière, son zinc dominé par la forteresse fumante du percolateur n'attirent pas l'attention du passant. Sur la caisse, que le patron tient lui-même — un gros homme rougeaud lui aussi, éternellement coiffé d'une casquette grise, les bras sortant des manches de chemise retroussées, le ventre bordé d'un tablier bleu, — sur la caisse, trois œufs durs voisinent avec un bocal où nage un poisson guilleret. Le poisson naturellement est rouge, les œufs également. Ici on consomme sur le bois dans des verres grossiers ; le vin blanc à la gomme se débite au comptoir à pleins ballons. Poussé une petite porte vitrée, on se trouve dans une arrière-salle où, à midi et sept heures, naît un petit restaurant intime, dans l'intervalle des repas, c'est le parlait : tandis que les passants s'agglomèrent autour du comptoir, les habitués se retrouvent dans cet asile.

En voici justement quelques-uns. Le col du pardessus relevé, moins par crainte du froid que par genre, coiffés de ces chapeaux de feutre qui sur les



La rue Brise-Miche se trouve en plein quartier des voleurs à la tire. (Wide World.)

Les naïfs et les insoucians sont leurs victimes ; ce sont des modestes. Ils ne travaillent point dans la solitude magnifique qui fait du « rat » l'aristocrate du vol ; ils ne hantent point les palaces. Nous les connaissons tous — de vue — pour les avoir rencontrés, promeneurs inoffensifs d'apparence, dans le hall des gares, sur les plates-formes d'autobus, dans les rues des quartiers d'affaires, et nous les avons pris pour de laborieux employés. Voulez-vous les connaître mieux ? Rien n'est plus facile. Recommandons notre portefeuille à Dieu, et en route ! Au quartier général des tireurs !

Paisiblement, à cent pas de l'Hôtel de Ville, c'est dans deux cafés qu'ils tiennent le plus volontiers leurs assises. Situés à quelques mètres l'un de l'autre, ces deux cafés font chacun l'angle de deux rues ; entre les deux la clientèle navigue, au grand jour, avec cette insouciance que donne une conscience nette... ou la certitude de ne courir momentanément aucun



Une honorable commerçante de la rue Aubry-le-Boucher qui, pour la commodité de son travail, porte un vêtement masculin. (Wide World.)

TIRE-LAINE

têtes des rastas prennent des formes étranges, ils arrivent les mains dans les poches, la cigarette aux lèvres, jargonnant en quelque patois d'au delà des Alpes ou des Pyrénées, quand il n'est pas des bords de la Vistule. Devant la porte, comme rituellement, ils s'arrêtent et, le dos au café, regardent. Quoi? Sans doute cherchent-ils s'ils sont filés, et puis c'est une vieille habitude : même s'il se sait en lieu sûr, le filou inspecte les alentours. Là ils bavardent quelques instants ; une femme en cheveux, l'air d'une échappée de maison close, qui elle aussi attendait debout à la terrasse, un filet plein de légumes passé au bras gauche, une cigarette à la main droite les rejoint... Palabre... Un des hommes soudain se détache, entre sans saluer, file jusqu'à la salle du fond, constate qu'elle est vide, ressort, et la conversation reprend.

Peu à peu d'autres groupes se forment ; l'apéritif s'organise. Tous ces gens parlent peu, sinon de tout près, à voix basse. Lorsqu'ils ont à se faire une confiance, c'est dans la rue : en hommes d'affaires avertis, ils redoutent la concurrence.

Tenez... En voici deux qui sortent, coude à coude, l'œil aux aguets. Deux phrases brèves :

— On y va ?
— Gare du Nord ?

Ces deux interrogations n'ont pas besoin de réponse. L'un et l'autre savent qu'il s'agit du « travail » et qu'ainsi ils se sont fixés, pour la journée, un territoire de chasse. Vrombrissant, sonnant la ferraille, un autobus descend à toute allure la rue de Rivoli ; il happe nos deux compères. Laissons-nous happer derrière eux... Ils se sont installés côte à côte sur la plateforme. Suivons bien leurs mains... Non. Ils causent, donc ils sont inoffensifs. Pour l'instant, ce sont deux Parisiens qui se rendent ensemble à la tâche quotidienne. Peut-être se sentent-ils surveillés... Peut-être ne sont-ils point spécialistes de l'autobus... Toujours est-il qu'on sent parfaitement qu'ils dédaigneraient ici le portefeuille le plus rebondi et que, si le revers d'un veston venait à bâiller, ils résisteraient à la tentation d'y glisser leurs doigts aimantés.

Mais voici la gare du Nord. Il s'agit maintenant d'ouvrir l'œil.

II.

DOIGTS
AIMANTÉS,
RASOIRS
PERFIDES.

Voici donc nos deux compères dans le hall de la gare du Nord, un troisième larron les y attendait déjà. Un



Les grandes gares servent de champ de manœuvre aux tire-laine. (Wide World.)

qu'il feint de lire, fait glisser les épingles de cravate que, d'un coup sec donné sur le bijou, il arrache au moment où un tournant brusque le précipite sur son voisin. Tous deux hantent les grands magasins, où, au fond des sacs que les femmes oublient trop souvent de serrer sous leur bras, ils pêchent délicatement les bourses. Ils ne dédaignent pas non plus de fréquenter les guichets des banques, avec l'espoir, souvent réalisé, de remplacer sur la tablette la serviette d'un encaisseur gonflée de banknotes par une serviette toute semblable bourrée de journaux découpés.

— Ces diables-là, m'a confié en riant un des policiers chargés de mettre fin à leurs cueillettes, ces diables-là sont extraordinaires. Un jour que j'en avais pris un, je l'amena dans mon bureau et, ayant placé à trois mètres de lui un de mes inspecteurs, je lui dis : Montre-moi maintenant comment tu fais... Et bien, monsieur, vous ne me croirez pas ; mais je vous assure que malgré toute mon attention je n'y ai vu que du feu : un simple frôlement a suffi à ce bonhomme pour faire passer dans son gousset la montre de mon collaborateur. On dirait que leurs mains émettent un fluide magnétique qui, de loin, arrache aux poches leurs trésors.

L'entrée du métro de la gare du Nord où se donnent souvent rendez-vous les voleurs à la tire. (Wide World.)

salut discret, on attend la proie. Dix minutes après, elle s'avance. C'est un bon ch'timi aux yeux candides, embarrassé d'une valise surannée dont les poignées sont raccommodées de ficelles et qui, sur les reins, porte une musette d'où une bouteille dépasse. Une flèche impérieuse le pousse au métro. Effaré, musard, il descend l'escalier, le nez en l'air, attentif aux pancartes ; les deux tireurs sont sur ses talons, le troisième suit. Tout le groupe arrive en même temps devant le portillon du quai ; le ch'timi insouciant est encadré par ses deux gardes. Légère bousculade :

— Oh ! pardon, monsieur...
— Mais y a point de mal.

Si, il y a du mal ; car une heure après, quand le ch'timi voudra payer son hôtel, c'est en vain qu'il se fouillera : en même temps que les messieurs si polis qui, en s'excusant, le laisseront le premier pénétrer sur le quai du métro son portefeuille a pris la fuite. Vous n'avez rien vu, sans doute? Pourtant deux doigts agiles, dans l'instant d'une bourrade, se sont glissés dans la poche intérieure du veston du malheureux gars ; puis, ayant subtilisé le magot, l'ont remis immédiatement au troisième compère qui, sans avoir l'air de rien, suivait.

Les deux esbrouffeurs, cependant que leur complice va dans quelque café souper la prise en attendant l'heure du partage, continuent paisiblement leur fructueux voyage.

Les voleurs à la tire ont une prédilection pour les voies étroites du quartier Saint-Merri. Voici la rue des Etuves-Saint-Martin. (Wide World.)

L'esbrouffe n'est point leur seul talent. L'un excelle dans l'art de couper les poches avec une simple lame de rasoir mécanique ; l'autre, dans un journal plié

COMMENT PETIT TIREUR DEVIENT GRAND.

Si habiles qu'ils soient, on les pince tout de même. Un jour vient où on les prend la main dans un veston qui n'est pas le leur. Depuis le début de cette année, les arrestations se multiplient : c'est, en janvier, celui qu'ils appelaient leur « roi », puis l'Anglais William Lewis, écumeur de trains et de champs de courses, enfin Giovacchino Possini et Giuseppe Leonardi qui comptaient parmi leurs victimes jusqu'à un procureur général ; en février, c'est toute une bande qu'on ramène en deux coups de filet. Ceux-ci — un Français, cinq Italiens, un Américain du Sud — opéraient tantôt à Montparnasse, tantôt sur les boulevards, tantôt dans les banques voisines de l'Opéra ; quatre d'entre eux furent « faits » comme ils sortaient d'un établissement de crédit, les trois autres au métro Saint-Paul : ils venaient en quatre stations de happer trois portefeuilles.

C'est au métro Saint-Paul également que furent pris au collet, assez brutalement comme ils le méritaient, les deux tire-laine que nous avons suivis jusqu'à la gare du Nord. Si l'on veut à coup sûr faire connaissance avec des tireurs, c'est à cette station qu'il faut aller :

— Entre Saint-Paul et le Châtelet, dit avec orgueil le commissaire du quartier Saint-Gervais, il se dérobe en un an plus de portefeuilles que partout ailleurs dans Paris.

Il est un petit truc que je vais vous apprendre pour n'y courir aucun danger : portez la main, négligemment, à la hauteur de la pochette de votre veston, les doigts bien étendus, avec le geste de couper quelque chose. C'est à ce signe que les tireurs se



reconnaissent entre eux...

Donc nos deux lascars sont en boîte. Avant qu'on les amène à la police judiciaire, j'ai pu leur parler un instant ; ils ont daigné me faire quelques confidences, que j'ai d'autant plus volontiers écoutées qu'on leur avait passé les menottes d'abord.

— On raconte, m'a dit l'un, qu'en Angleterre les confrères s'entraînent sur un mannequin ; au mannequin sont attachés des grelots ; si l'apprenti ne réussit pas à dévaliser le mannequin sans faire sonner toute cette ferraille, un grand coup de bâton le punit de sa maladresse. Voilà les bruits que l'on colporte. Et bien, moi qui suis allé en Angleterre, je vous dis que c'est de la blague : les Engliches ne sont pas plus malins que nous.

— Alors ? comment acquérez-vous cette dextérité redoutable ?

— Par l'exercice quotidien, entre copains. Quand j'étais gosse, les grands me donnaient des leçons ; puis quand j'ai pu voler... de mes propres mains, j'ai commencé dans les marchés. Là, point besoin d'une habileté excessive : les ménagères sont distraites et, quand elles tâtent un poulet ou soupèsent un chou-fleur, vous pouvez y aller sans délicatesse ! Même si vous avez les doigts lourds vous leur ferez leur portemonnaie.

— Et l'on gagne bien sa vie à ce métier ?

— Des fois.

— Mais encore ?

— Soixante billets par an. Une profession en or : jamais de chômage.

— Tout de même, il y a les risques.

— Peuh ! quatre, cinq mois de prison. Qu'est-ce que c'est, je vous le demande ? Moi, je suis condamné dans quatre pays du monde — à Londres, à Munich, à Bruxelles, à Milan... Et je vais l'être à Paris. Est-ce que je m'en fais pour cela ! En sortant du trou, j'irai, pour me faire oublier, travailler un peu en Autriche. N'oubliez pas, chez monsieur, que nous sommes des internationaux... Et que toutes les polices du monde ne m'empêcheront pas de réaliser mon rêve.

— Qui est ?

— Une auto et une maison de campagne.

— Mazette !

— M... les a bien.

— Et il a gagné cela au vol ?...

— En tirant, oui, monsieur. Seulement, vous pouvez y aller dans sa villa ; vous n'y trouverez pas un objet suspect. M... est prudent et honnête : il ne garde que l'argent. Il rend les portefeuilles et les papiers d'identité.

— Et les renvoie par la poste ?

— Des fois. Ou bien il les jette dans la première boîte aux lettres venue ; c'est au propriétaire de la boîte, s'il a quelque conscience, à faire les frais de l'expédition... Mais, vous savez, j'ai comme l'idée que les papiers ne parviennent jamais ainsi à leur propriétaire. Les gens honnêtes, je les connais. Ça n'a pas de scrupules.

A ce moment, un inspecteur venait chercher les deux amis pour les mener quai des Orfèvres :

— Tenez, celui-là, il y viendra aussi.

Et comme le policier avait un haut-corps :

— Pas la peine de crâner, gouilla le second compère. Souviens-toi de Y... ! C'était un fameux limier, monsieur. A force de nous voir faire, il avait attrapé nos trucs ; il tirait comme vous et... Pardon, comme moi. Si bien qu'un jour de déche (l'Administration, ça ne paie pas toujours son homme), il sauta la barricade et se mit à travailler avec nous.

— Ça ne dura pas longtemps, coupa l'inspecteur, on le démasqua quelques mois plus tard.

— Il est vrai, conclut le serviteur de la loi — avec, qui sait ? une pointe de regret, un soupçon d'amertume — il est vrai qu'il pourra demain s'en aller faire fortune ailleurs.

(A suivre.) GEORGES MALLET.

PROCHAINEMENT :

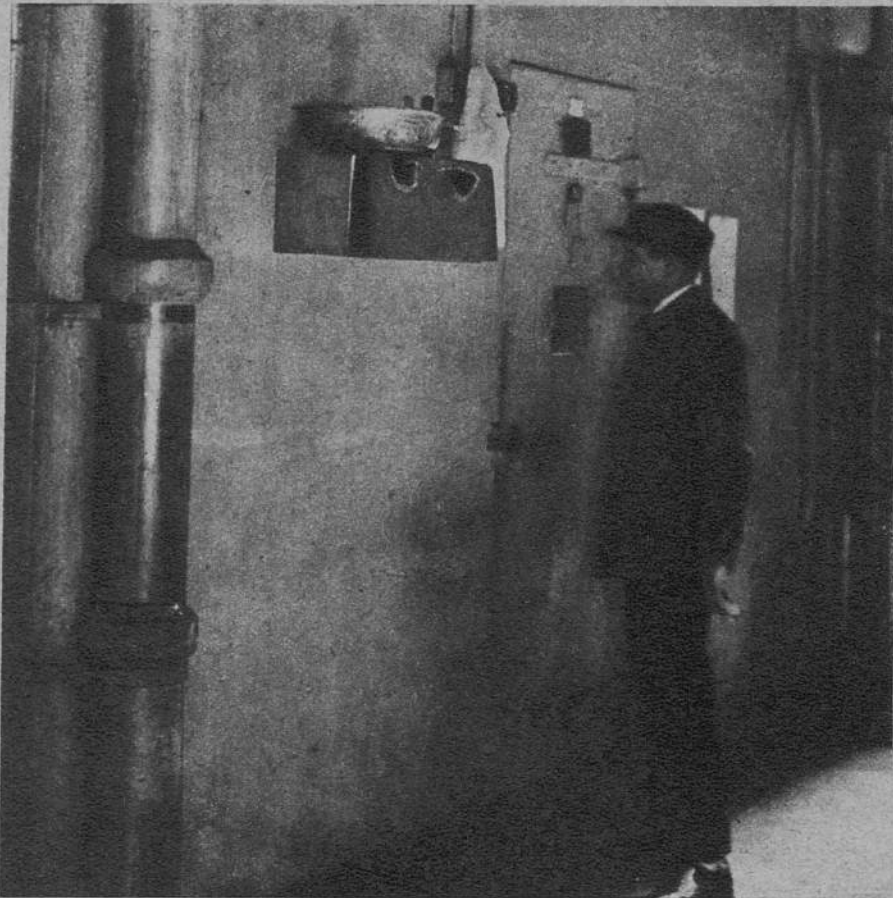
POLICE-MAGAZINE

PUBLIERA UN REPORTAGE TRÈS DOCUMENTÉ SUR LE

Faubourg St-Martin

10

La vie d'un condamné à mort à la Santé



Un gardien surveille, par le judas de la porte, Driss ben Mohamed, qui fait des sacs en papier dans sa cellule. (H. M.)

Dans le quartier des condamnés à mort, à la Santé, Driss ben Mohamed avait été l'autre jour conduit pieds et poings liés, et, maintenu solidement par six gardiens, enchaîné avec de grosses chaînes d'acier. Comme à l'audience, il continuait à hurler son innocence, jurant sur la tête du président Bacquart que les témoins avaient menti et que lui seul avait dit la vérité.

M^e Duthelllet de Lamothe, son défenseur, accourut dans la cellule. Sa tâche, en effet, n'est pas terminée puisqu'il lui reste à obtenir une grâce ou à aller voir comment fonctionne l'échafaud (ce qu'aucun de ses clients n'a encore éprouvé). Il se rendit donc auprès de Driss. Il le trouva l'écume aux lèvres, fon furieux et ruisselant de sueur. Mais, à l'approche de son avocat, le condamné se calma aussitôt.

— Ah ! C'est toi ? lui dit-il en son langage. Si tu savais comme je suis malheureux pour toi... Tu as bien causé et ils ne t'ont pas écouté.

Cependant, M^e Duthelllet de Lamothe intervint pour faire détacher son client.

— Pourquoi l'aviez-vous donc enchaîné ? demanda-t-il.

— Mais, maître, répondit le gardien, c'est parce qu'il était absolument déchaîné... Le gardien faisait un jeu de mots sans le savoir. Driss ben Mohamed ne le remarqua pas. Mais il promit d'être plus doux.

Le lendemain même, il a demandé du travail. On lui a donné à faire des sacs en papier. Il fait consciencieusement sa tâche, et à cause de cela, on lui a laissé les mains libres. Il dort admirablement et mange comme quatre. Il a demandé aussi à voir la photographie du nouveau chef de l'Etat, M. Paul Doumer. Car il est un de ceux qui s'étaient le plus intéressés à l'élection présidentielle.

Son avocat lui a donc apporté cette consolation. Driss ben Mohamed a regardé attentivement les traits de M. Doumer.

— Ah ! ah ! s'est écrié Mohamed ravi, c'est ce bon vieux-là ?

Et désormais plein d'espoir, il ne parle plus que de partir pour... les colonies. L'avenir dira prochainement par la bouche de M. Doumer si Driss ben Mohamed peut espérer à la Guyane un poste de « garçon de famille » avec de nouvelles chaînes et de nouveaux boulets.

Nous avons demandé à son défenseur si lui-même espérait la grâce de son client.

— Driss est fataliste, nous a répondu M^e Duthelllet de Lamothe. Je suis beaucoup moins oriental que lui, puisque je suis Limousin. Mais, en l'occurrence, je veux croire que « tout est écrit ». Je n'espère donc rien. J'attends.

JULIETTE GOUBLET.

L'Avocat, le Juge et... l'Ours

Un avocat et un juge de province ont comparu ces jours derniers devant le tribunal de simple police et s'y sont vu infliger une assez forte amende. Le plaignant était le Muséum.

Un après-midi, ces deux honorables citoyens se promenaient de concert au Jardin des plantes. Toute visite à la ménagerie se termine nécessairement par une station devant la fosse aux ours ; avocat et magistrat n'y manquèrent point, et, riant comme des enfants, se mirent à regarder un homme qui jetait à Martin de grosses boulettes de pain frais.

Tout à coup, une main se pose sur l'épaule du distributeur de croûtes.

— Suivez-moi à l'administration !

Le public, médusé, considère le garde. Quel mal fait donc ce visiteur ? N'a-t-on plus le droit de donner du pain aux bêtes ? En un instant, de muette, la foule devient grondante, l'avocat et le juge sont les plus menaçants, et les voilà soudain qui se jettent sur le garde avec l'intention de lui arracher sa victime. Quelques horions s'échangent, l'agent de l'autorité va battre en retraite, quand des collègues le délivrent... et mettent la main au collet des deux perturbateurs.

Dans la bagarre, l'homme au pain a disparu, son sac seul, tombé à terre, demeure comme témoin. C'est grâce à lui que, peu d'instant après, le juge et son compagnon s'aperçurent de leur sottise : à l'intérieur de chaque boulette de pain était dissimulé... un hameçon.

Le sympathique badaud était tout simplement un maniaque du vice qui, par simple plaisir, avait tenté ainsi de tuer le malheureux ours.

Il tua son père... il est tué par ses fils

Un drame douloureux, d'autant plus poignant par les circonstances dont il a été entouré, s'est produit dans le petit village hongrois de Nagya-Niszta.

Il y a trente ans, Aladar Czondal, un paysan — une brute — eut une violente querelle avec son père. Il perdit tout contrôle de lui-même et dans un accès de sauvagerie fureur se jeta sur lui et lui asséna un tel coup, que le malheureux s'effondra, tué sur-le-champ.

Aladar Czondal fut condamné à la prison. Grâce à un habile avocat, il s'en tira avec une peine relativement légère.

Quand il sortit de prison — tout passe — l'oubli s'était fait peu à peu sur le crime, et Czondal put recommencer sa vie.

Il changea de résidence, s'amenda et se maria. Il eut deux enfants.

L'existence qu'il menait était paisible. Rien ne lui rappelait désormais le forfait accompli. Pas même sa conscience.

Les enfants grandirent. L'un d'eux atteignit vingt ans. L'autre eut treize ans.

Et brusquement, le doigt du destin tourna la page du grand livre.

Aladar Czondal vient de tomber sous les coups de ses deux fils.

Une querelle analogue à celle de jadis. Mais cette fois, l'assassin était devenu la victime. L'atavisme n'est pas un vain mot.

L'aîné des deux fils s'était armé d'un gourdin. Il assomma son père.

Le plus jeune l'acheva à coups de hache. Et maintenant ?

Apprenons-nous, dans trente ans, le troisième acte de ce drame ?

L'INTERDICTION DE SÉJOUR NE GÈNE PAS LES MALFAITEURS

La terrible peine accessoire de l'interdiction de séjour est inopérante. Les malfaiteurs n'en sont nullement gênés. Ce n'est pas parce que le séjour dans une ville leur est défendu qu'ils se gardent d'y venir résider.

Trop fréquemment, des « interdits de séjour » tombent aux mains de la police. Ils sont condamnés et, une fois sortis de prison, reviennent s'installer dans la localité où le séjour leur est défendu.

Il en est de même pour la relégation, autre peine accessoire peu appliquée, tout au moins quand elle devrait l'être.

On arrête un malfaiteur, on l'identifie et l'on découvre qu'il a déjà subi une quinzaine de condamnations pour vol, escroquerie, et qu'il a été frappé en dernier lieu de cinq ans d'interdiction de séjour. On l'envoie en prison une fois de plus. Et après...

L'armée du crime n'est pas innombrable, ce sont les mêmes « têtes » qui reviennent presque toujours, mais si tous les individus dangereux sont rejetés dans la circulation après un court séjour à Fresnes, elle ne diminuera jamais. Les policiers perdent leur temps à chasser toujours le même gibier.

Ce petit jeu aurait promptement une fin, si les interdictions de séjour étaient effectives et si la relégation n'était pas un mythe le plus souvent.

L'Abbaye de Monte-à-regret

Ne cherchez pas ! Ce n'est pas un lieu d'excursions bien recommandable. Il est préférable de ne pas voir de près l'Abbaye de Monte-à-Regret.

C'est un des noms donnés au « philanthropique instrument » inventé par le D^r Guillotin et perfectionné par le chirurgien Louis.

La sinistre machine, en effet, a été adoptée, au début de la Révolution, dans une pensée humanitaire, la peine de mort devait être, sous le couperet, une formalité sans douleur.

Un seul membre de l'Assemblée législative : Maximilien Robespierre, s'opposa énergiquement à l'adoption de cet engin de supplice et supplia les représentants du peuple d'abolir le châtiment suprême.

Il ne devait pas tarder à changer d'avis. Sur ses ordres, la guillotine fonctionna sans relâche et exécuta jusqu'à soixante-deux condamnés en quarante-cinq minutes.

C'est un tragique record qui n'a jamais été battu, car, de nos jours, bien rares sont ceux qui sont obligés d'aller contempler de près l'Abbaye de Monte-à-Regret. J. C.

APPRENEZ LA VÉRITÉ SUR VOUS-MÊME !

Lectures de vie GRATUITES, pour essai, par le fameux Astrologue de Bombay.

« Pundit Tabore », l'astrologue Indien bien connu, ayant renoncé à sa clientèle privée, adresse à tous une invitation à lui envoyer leur date de naissance, pour recevoir un Horoscope d'essai GRATUIT. Des quantités de lettres venant de toutes les parties du monde affluent dans ses studios chaque jour, et l'exactitude de ses prédictions éveille un intérêt nouveau pour une science très antique. GEORGE MACKAY de New-York est persuadé que Tabore possède un don de seconde vue.

Les questions d'affaires, de spéculation, de mariage, les affaires de cœur, les voyages, les personnalités amies ou ennemies, tels sont parmi tant d'autres les sujets qu'il traite dans ses Horoscopes. Il suffit simplement pour recevoir gratuitement l'horoscope d'essai de votre vie en français, d'envoyer votre nom (M., M^{me} ou M^{lle}), adresse, date, mois et l'année de naissance. Ecrivez toutes ces indications de votre propre main bien lisiblement en lettres capitales et joignez, si vous le voulez, 2 francs en timbres de votre pays, pour aider à couvrir les frais de poste et divers. Votre horoscope d'essai vous sera envoyé promptement. Adresse : « PUNDIT TABORE » (Dept. 2186), Upper Forjett St., Bombay VII, Indes Anglaises. Affecter les lettres à 1 fr. 50.



Louis et René GERRIET

LE Puits DE LA CORE

roman

Un Crime au Village !

DENOËL ET STEELE 15 fr.

LA BELLE MADAME TIQUET

Un drame passionnel au XVII^e siècle. — La justice de nos aïeux. — Une exécution dramatique.

Quand, de nos jours, il se produit un crime passionnel et que l'héroïne en est une femme jeune, jolte et, par surcroît, de situation sociale élevée, l'opinion publique s'empare aussitôt de ce fait-divers qui ne pourrait être que banal, le discute, lui donne une importance de premier rang, le transforme enfin en une sorte de roman vécu devant lequel nul ne reste insensible. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il n'en fut pas toujours ainsi.

En voici la preuve : à la fin du XVII^e siècle, le procès de M^{me} Tiquet occupa, pendant de longs mois, tous les Parisiens, fut le sujet de conversation de tous les salons, et finit même par donner quelque souci à l'archevêque de Paris et à Louis XIV.



— Monsieur, dit-elle au représentant de la justice... (D'après une gravure ancienne.)

Avant de porter le nom qui l'a rendue célèbre, Nicole-Angélique Carlier était simplement la fille d'un libraire de Metz. Devenue orpheline à dix-sept ans, héritière d'une fortune considérable pour l'époque, elle fut recueillie par une tante assez frivole. Nicole, intelligente, jolte, séduisante, profitait de sa jeunesse pour s'amuser et, sans aimer elle-même, faisait tourner la tête des jeunes gens de la ville. Que n'eût-elle épousé l'un d'entre eux ? Mais elle ne se décidait pas à choisir. Le temps passait. On ne comprenait pas dans Metz qu'une si belle fille, et si riche, ne trouvât pas un parti à son gré. Bientôt, on fut plus étonné encore en apprenant que Nicole-Angélique épousait un homme ni jeune, ni beau, un certain M. Tiquet, conseiller au Parlement de Paris.

Mais cet homme de plus de quarante ans passait pour posséder, lui aussi, une grosse fortune et, par ses relations, un bel avenir de magistrat.

Nicole, qui venait d'atteindre vingt-trois ans, avait cédé à l'ambition de devenir parisienne.



— J'avoue tout ce que vous voulez (D'après une gravure ancienne.)

Et, en effet, à peine arrivée dans la capitale, la charmante M^{me} Tiquet devint une femme à la mode. Son esprit, sa beauté attirèrent autour d'elle les galants les plus empressés. Tous les salons s'ouvrirent devant elle.

L'un de ses admirateurs a laissé le souvenir que voici de son enthousiasme :

« Sa beauté achevée, dit-il, est relevée d'un air grand et d'un port de déesse ; sa taille est fort au-dessus de la médiocre ; son sourire enchante ; tout en elle émeut et subjugué. »

M^{me} Tiquet était-elle heureuse cependant ?

Non, assurément. Sans doute eut-elle, pendant les premières années de son mariage, l'impression de voir ses desirs satisfaits, ses desirs de luxe et de vanité. Mais peu à peu elle découvrit les véritables mobiles qui avaient poussé M. Tiquet à l'épouser : il s'était dit riche, en réalité il n'avait que des dettes ; celles-ci payées avec la dot de sa femme, il prétendait maintenant se servir de ce qui restait de cette fortune pour soutenir son train de vie. Nicole se rebiffa et, comme on insistait, demanda et obtint une bonne séparation de biens. Ce sont des choses qu'un être cupide ne pardonne pas. Dès lors, au foyer du magistrat régna une haine si tenace que les deux époux, continuant de vivre ensemble, cessèrent complètement de s'adresser la parole.

Or, c'est sur ces entrefaites que l'amour acheva de brouiller les cartes.

Nicole, dont le cœur n'avait jamais battu, rencontra chez des amis le comte de Mont-George, capitaine aux gardes, jeune, galant, entreprenant et beau. Une sympathie spontanée les jeta l'un vers l'autre et bien vite la belle conseillère n'eut plus rien à refuser à son consolateur. Elle aimait, enfin, elle aimait éperdument, avec toutes les audaces, toutes les imprudences de la passion, allant même jusqu'à souhaiter, devant témoin, qu'une mort promptement le débarrassât de son odieux époux.

L'époux, lui, selon la coutume, ne se doutait de rien. Mais, méfiant de sa nature et

tenace dans sa rancune, il prenait soin, chaque fois qu'il s'absentait du logis, de fermer les portes et d'emporter les clefs. Pitoyable défense dont une amoureuse se rit facilement ! Rien ne fut plus aisé à Nicole que de trouver un complice dans le portier de la maison. Ce complaisant portier faisait la courte-échelle à Mont-George quand il venait voir sa belle et passait par la fenêtre.

Quelques mois passèrent ainsi. La jeune femme, de plus en plus révoltée contre la contrainte où elle était tenue, rêvait de s'affranchir par tous les moyens. Une première fois, dit-on, elle tenta d'empoisonner M. Tiquet, sans y parvenir. Peu après, elle parvint à s'aboucher avec une bande de mauvais garçons qui, contre argent sonnante, acceptèrent de guetter, un soir, au coin d'une rue, le conseiller revenant de visite.

Une arquebuse l'étendit, blessé, mais non mort, sur le pavé.

On le transporta chez une voisine et, le lendemain, quand l'enquête judiciaire commença et qu'on demanda à M. Tiquet sur quelle personne portaient ses soupçons, il répondit sans hésiter :

— Sur ma femme !

Il fallut bien l'arrêter. Le lieutenant criminel chargé de l'opération n'en fut pas fort aise. Dans les salons où il fréquentait, il avait souvent rencontré la belle M^{me} Tiquet, et, comme beaucoup d'autres, lui avait fait la cour, sans succès. On comprend donc qu'en se présentant à Nicole, il fut quelque peu gêné. L'accusée, qui avait de l'esprit, eut alors deux mots admirables :

— Monsieur, dit-elle au représentant de la justice, je vous ai vu naguère devant moi en une autre posture.

Et montrant les archers qui entouraient le lieutenant criminel, elle ajouta :

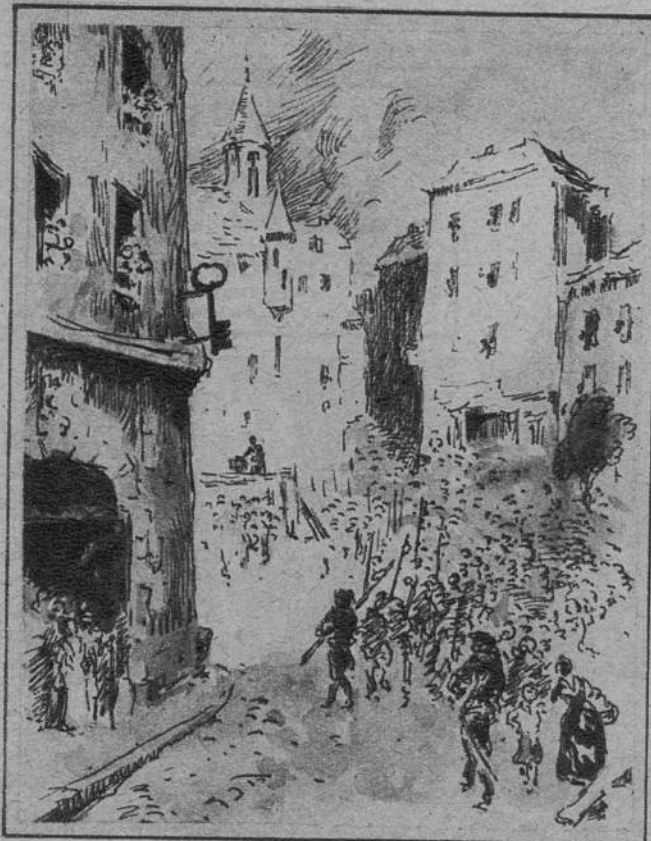
— A quoi bon toute cette force ? Je n'ai point l'intention, cette fois, de vous résister.

M^{me} Tiquet sous les verrous y fut rejointe par Mourra, son portier, et par Catelain, le chef des arquebusiers maladroits. Et le procès commença.

Il fut long et compliqué. Aucun des accusés n'avait avoué. Par ailleurs, les amis du conseiller voulaient venger leur collègue ; les amis de

(Suite page 14.)

ROGER RÉGIS.



On avait tout des fenêtres à prix d'or. (D'après une gravure ancienne.)



Il fallut que le bourreau, ému sans doute... (D'après une gravure ancienne.)

On accuse, on plaide, on juge...

Les aventures de la reine noire et de son gendarme, prince consort.

Salima Mackimba, première du nom, reine noire de l'île de Mohéli et de l'archipel des Comores, cousine de Ranavalo, de célèbre mémoire, avait été élevée à la Réunion.

L'ancienne Ile Bourbon avait exercé sur Salima une telle fascination que plus tard, reine, elle y revint pour connaître... l'amour sous les traits d'un prestigieux gendarme dénommé Paul Camille.

Elle l'aima si follement — le prestige de l'uniforme sans doute! — qu'elle l'épousa et en fit un presque roi, ou plus exactement un prince consort.

Mais dès leur mariage se posa un grave problème: en Mohéli comme en France, la femme doit suivre son mari; décevantement, une reine peut-elle vivre à la caserne? non, aussi Paul Camille n'hésita pas: il démissionna et Sa Majesté Salima Mackimba connut les douceurs d'une royauté sans nuages et d'une vie conjugale tout aussi pareille, jusqu'au jour néfaste de 1912, où le ministre des Colonies supprima d'un trait de plume le royaume de Mohéli.

Depuis plus de vingt ans, la reine exilée et son gendarme de mari vivent dans un petit village de la Côte-d'Or en cultivant philosophiquement leur jardin.

Seulement, le gouvernement de la République qui accorda à Salima une liste civile de 5 000 francs par an n'a pas, malgré la vie chère, augmenté ses libéralités... l'ex-reine réclama... l'ancien prince consort protesta... rien n'y fit: on ne prêta qu'une oreille distraite aux récriminations de Sa Majesté mohélienne et de Pandore son époux.

Aussi ont-ils décidé de plaider: ils ont chargé leur avocat, M^e Théodore-Valensi, d'introduire une instance auprès du Conseil d'Etat, pour obtenir une augmentation de leur liste civile.

M^{me} Mary Costes ne veut pas porter des ailes.

La Société cinématographique des artistes réunis, dirigée par M^{me} Marie-Louise Iribe, avait engagé, l'an dernier, Mary Costes, la femme du héros de l'air, pour « tourner » un rôle important dans *le Roi des Aulnes*, adaptation à l'écran de la fameuse ballade de Goethe. Dans ce film parlant et chantant 100 p. 100, la charmante artiste devait jouer le rôle de la jeune fille... mais lorsqu'on commença les répétitions, la société cinématographique distribua un second rôle à M^{me} Mary Costes: celui de « l'Elfe ».

Et quel Elfe impressionnant! avec des ailes en mousseline gommée sur chaque épaule: des ailes pour la femme d'un as de l'aviation, n'est-ce point tout indiqué?

Mary Costes ne le pensa pas, car, si elle voulait bien être « la jeune fille », elle n'entendait pas être « l'Elfe ». M^{me} Marie-Louise Iribe insista... sa pensionnaire se recusa et finalement tourna seulement le rôle de la jeune fille, d'où un procès que la société cinématographique intenta à son étoile... filante lui réclamant la somme de 12 000 francs, prix du cachet de la remplaçante, du costume et... des ailes dédaignées.

Le tribunal de commerce arbitra ce litige cinématographique et volant.

La loi de l'homme.

Jeanne Morel avait vingt ans quand elle se maria: elle était jolie, gracieuse, bien élevée. Lui, Henri Villien, avait une seule opinion, mais nette, absolue, indéracinable: tout travail est inutile.

Un tel précepte devait rapidement amener la misère dans le jeune ménage.

— Divorce! dirent ses parents à la nouvelle épouse.

— Non, dit-elle, quand elle est mariée, une femme doit le rester et subir la volonté du mari, même si cette volonté est rigoureuse!

Bravement, elle se mit au travail: levée dès l'aube, elle confectionnait de fines

broderies que, de temps en temps, Villien lui arrachait des mains et jetait par la fenêtre... histoire de se distraire:

— Divorce, répétait-on à la pauvre femme.

Celle-ci ne voulait rien entendre, et chaque jour, la vie devenait plus dure au domicile conjugal: le gaz fut coupé, de même que l'électricité; le propriétaire envoya l'huissier, le percepteur menaçait de vendre les derniers meubles que l'homme, pour se procurer quelque argent, n'avait pas encore vendus.

— Un soir, il rentra furieux:

— Le dîner, et vite! commanda-t-il.

— Il n'y a rien, fit-elle humblement, je n'avais pas d'argent.

— Pas d'argent, pas d'argent, hurla-t-il, exaspéré, eh bien, tiens prends toujours ça! Et il lui lança un formidable coup de poing, auquel elle répondit par un cri de douleur:

— Je n'y vois plus... tu m'as crevé un œil! mène-moi à l'hôpital...

Tout d'abord, il s'y refusa, mais, voyant que de l'œil gauche de la malheureuse coulait un intarissable filet de sang, il se décida à la diriger vers l'hôpital le plus proche, non sans lui avoir fait cette ultime recommandation:

— Tu diras que ce sont des rôdeurs qui nous ont attaqués... si tu dis que c'est moi, je te crevé l'autre œil... gare à toi si tu parles!

Elle parla tout de même, l'homme fut arrêté et mis à la disposition de M. Lapeyre, juge d'instruction.

La femme sur son lit d'hôpital ouvre tout grand le seul œil qui lui reste, dans lequel passe des visions d'épouvante et murmure à son avocat, M^e Yvonne Netter:

— Ai-je le droit de le faire passer en justice? ai-je le droit de le faire condamner... c'est mon mari... malgré tout!

Argument suprême qui donne à l'homme tous les droits, y compris celui de crever un œil à la femme soumise... stupidement.

Les fabricants de faux bons de la Défense nationale devant le jury.

Quinze inculpés, autant de défenseurs, cent témoins, quinze à vingt jours d'audiences prévus... tel est le bilan de l'affaire des fabricants de faux bons de la Défense nationale qu'examine actuellement le jury de la Seine.

Et pour ajouter du pittoresque à l'histoire, qui en possède déjà par tant d'autres côtés, les inculpés ont tous un ou deux surnoms: le chef de la bande, le baryton, Amédée Martini, dit Markin, dit aussi — ce qui est plus drôle — le séducteur.

Garriglia, brillant second du chef suprême, surnommé « Paul le Terrible », Pan-crace Rochenni, sans doute plus débonnaire, baptisé de l'appellation bonhomme de « Félix Vieux Coco », Pierre Mouret, dit « Jean le Marseillais », Frey, connu sous le sobriquet de « Tintin le Solitaire ».

Enfin Aubert possédait le pseudonyme imprévu qui semble tout un programme... de Poisson. Les faits reprochés à ces peu scrupuleux personnages sont les suivants: en 1925, de nombreuses négociations de faux bons de la Défense nationale avaient été signalées à la Sûreté générale, les recherches entreprises avaient abouti à des condamnations prononcées en 1926, 1928 et 1929 contre les négociateurs de ces bons, mais les « fabricants » étaient inconnus...

Le 23 août 1929, la police marseillaise fut mise sur la trace d'une imprimerie clandestine qui n'était autre que l'atelier des faussaires, lesquels possédaient même deux bons authentiques... à titre de modèles.

Le baryton d'opéra-comique Amédée Martini, doué pour tous les arts, tenait dans la bande qu'on arrêta, le rôle de dessinateur; son camarade Intertaglia, lithographe, venait l'aider à ses heures de loisir.

Les bons nés de cette collaboration étaient remis par les deux complices à Paul de Sucey, Allemand naturalisé Italien devenu remisier parisien bien entendu; lequel les passait à son tour à des amis Pascal et Favetier.



Quatre avocats de l'affaire des faux bons. De gauche à droite: M^e Séjournant, M^e René Bourné, M^e Edgar-Fauré, M^e Parès. (Photos G.-L. Manuel frères, P. Delbo, Henry.)

Tous ces intermédiaires furent découverts, mais l'un d'eux, Garriglia, resta incarcéré dans son pays natal pour d'autres méfaits, il goûte actuellement les charmes de la prison du Duce, au lieu de ceux de la Santé, en purgeant à Turin une peine de quatre ans, pour vol à la tire.

Le lieu favori de ces « messieurs » était le bar Suffren à Marseille, tenu par Délé-gato, qui semble l'animateur occulte, s'il est permis de dire, des émissions de faux bons, puisque les « vendeurs » se recrutaient dans sa clientèle: tels que le courtier en bijoux Amadet, qui trouvait la négociation des faux bons plus rémunératrice que celle des perles; le radiotélégraphiste Julien, qui, entre deux manilles, écoulait les œuvres de Martini, d'autres encore...

En Cour d'assises, Amédée Martini apparaît comme un inculpé éminemment spectaculaire: il ne porte plus la belle per-ruque noire à la raie bien tracée qui faisait se pâmer ces admiratrices — et il en avait beaucoup — son crâne luisant brille au beau soleil de juin, qui pénètre à flots, sans demander l'assistance judiciaire, dans la vaste salle.

Les renseignements de police le déclarent vaniteux et prétentieux.

— Qui ne l'est pas? s'étonne l'ex-baryton en ajoutant à l'adresse des défenseurs:

— N'ai-je pas raison?

Les défenseurs — il y a parmi eux certains de nos plus célèbres avocats — M^{me} de Moro-Giafferi, Maurice Garçon, Campinchi, Torrès, J.-J. Dumoret, Raymond Hubert, Thaon, Delattre, Edgar-Fauré, Renée Bourrié, Parès et Bacqué de Saria, rient franchement de cette question imprévue de cet inculpé original.

— Vous êtes un faussaire, Lahle! déclare à un moment le président Barnaud à Martini, lequel, tout joyeux, appuie:

— Dangereux, monsieur le Président, dangereux!

— Vous avez fait six millions de faux bon!

Modeste pour une fois, l'inculpé reprend:

— Non... cinq!

Complaisamment, il donne encore des indications sur ses maîtresses:

— J'en avais trois « attirées », confie-t-il aux jurés, une artiste lyrique, une concierge et une femme de chambre: je donnais mille francs par mois à la première, cinq cents à la seconde, trois cents à la troisième, car une artiste lyrique « s'appointe » (sic) mieux qu'une concierge, et une concierge mieux qu'une bonniche...

Le ministre des Finances, lésé de plusieurs millions représenté par M^{me} Fraisse et Séjournant, se porte partie civile.

Autour du testament de Max Linder.

Nous avons conté ici même que le célèbre artiste cinématographique Max Linder avait, par testament, institué comme tuteur de sa fille Maud-Lydie son frère, M. Maurice Lainelle.

M^{me} Peters, mère de M^{me} Max Linder, avait introduit une instance devant la 1^{re} Chambre du tribunal pour obtenir l'annulation de ce testament qu'elle considère comme l'œuvre d'un fou.

Le tribunal vient de rendre son jugement dans cette douloureuse affaire: il a, adoptant les conclusions du substitut Guyenot, déclaré que toutes les clauses du testament sont clairement rédigées et d'apparence absolument raisonnable.

La jalousie du fameux artiste, ajoutée encore le jugement, a donné lieu à des

crises d'excitation nerveuse qui expliquent son suicide et celui de sa femme, mais ne prouvent pas la folie.

En conséquence, la demande de M^{me} Peters est repoussée et la tutelle de Maud-Lydie donc à M. Maurice Lainelle.

La chute en parachute.

L'hiver dernier, au meeting d'aviation de Bruxelles, une jeune parachutiste française, M^{lle} Alice Roy, faisait une chute grave et fut très sérieusement blessée.

Elle incrimina la fabricante du parachute, M^{me} Ors, responsable, d'après elle, de l'accident, du fait de lui avoir livré un appareil surchargé de lettres énormes, servant de réclame à divers produits.

Aussi M^{lle} Roy assigna-t-elle M^{me} Ors devant la XII^e Chambre correctionnelle, lui demandant des dommages-intérêts pour avoir, en raison de l'état de l'appareil, occasionné la chute et ses suites.

Le tribunal n'admet pas cette thèse et adopta celle de M^e René Pommier, avocat de M^{me} Ors, lequel prétendait que le parachute était en parfait état; en conséquence la demanderesse fut déboutée, mais fit appel de cette décision, et prochainement l'affaire sera plaidée devant la Cour, l'arrêt qui sera rendu sera fort important, car chaque jour des jeunes filles risquent leur vie dans des descentes en parachute.

L'arabe avant l'âme conjugale.

Les fils de l'Islam, à peine sortis de l'enfance, sont tout naturellement prêts à la vie conjugale.

Tahar Allonech, venu en France depuis quelque temps, songea qu'ayant seize ans, il était sage d'épouser une « houri » de l'âge le plus tendre, et son choix s'arrêta sur Lucienne H..., dont les quatorze ans semblaient en avoir dix-huit: la mère de la fillette fut complaisante à l'idylle et prépara le nid semi-conjugal du ménage.

Mais si la mère se montra parfaite dans ses nouveaux devoirs, la fille, vite lassée des exigences de Tahar Allonech, s'enfuit...

La mère eut alors la malencontreuse idée de faire rechercher Lucienne par la police qui informa et arrêta... le sultan, la favorite et la maman trop complaisante pour excitation de mineure à la débauche.

Devant le tribunal correctionnel, Tahar Allonech plaida l'ignorance des mœurs françaises, tandis que la mère de Lucienne invoqua la maturité du corps — sinon d'esprit — de sa fille et sa capacité personnelle à être une belle-mère modèle, ne voulant pas empêcher ses enfants de « vivre leur vie ».

Après une spirituelle plaidoirie de M^e Maximilien Sander, le tribunal, indulgent à l'habitude algérienne et à son ardeur, acquitta les prévenus et confia la petite Lucienne à un patronage.

Sylvia Risser.

“ L'ENVERS VAUT L'ENDROIT ”
19, Rue de Châteaudun (IX^e)
et ses Succursales
RETOURNAGE DE VÊTEMENTS
MESURE — TRANSFORMATION — FAÇON
5 % de remise aux porteurs de l'annonce.



Instantané d'audience pris pendant l'affaire Laget. Les défenseurs se concertent, tandis que l'accusé médite. (R.)



Le procureur général Cenac qui a prononcé contre le Dr Pierre Laget un réquisitoire implacable en demandant l'application de la peine de mort, et dont l'éloquence a été très remarquée.



Le conseiller Barnaud qui a présidé les débats de la Cour d'assises consacrés à l'affaire des faux bons de la Défense. (R.)

-RASPOUTINE-

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — L'incroyable carrière de Raspoutine s'est déroulée à la Cour de Russie, dans la débauche la plus invraisemblable, pour finir dans la trahison. Le député Milioukoff vient de faire à la tribune de la Douma des révélations sensationnelles, à la suite desquelles un jeune aristocrate, le prince Yossouloff a résolu de tuer Raspoutine.

CHAPITRE VIII

DU COMIQUE AU TRAGIQUE.

Quelques hauts fonctionnaires, dont le ministre Khvostov, Béletzki, le chef de la police, avaient déjà songé à se débarrasser de Raspoutine, qu'ils trouvaient encombrant. Le général Dumbadsé, lieutenant de police de Yalta, avait proposé à Béletzki un plan qui consistait à attirer le staretz dans un château désert au bord de la mer, et à le précipiter au milieu des récifs. Tout était prêt, les femmes qui devaient servir d'appât venaient d'arriver, lorsqu'un télégramme chiffré émanant du ministère de l'Intérieur ordonna au général Dumbadsé de surseoir à l'exécution de ses projets.

Khvostov ne renonça pas définitivement à son idée ; dans le silence de son cabinet, il se mit à élaborer un plan qui lui aurait assuré une brillante carrière au cinéma, et dans lequel il utilisait cordes, mouchoirs, chloroforme et automobile.

On devait téléphoner à Raspoutine de la part d'une de ses adoratrices qui enverrait au staretz son auto. Sans défiance, Raspoutine monterait dans le véhicule conduit par un policier, et en cours de route, un agent en uniforme détournerait l'auto vers une voie peu fréquentée, sous prétexte d'encombrement.

Deux hommes masqués bondiraient alors sur le staretz, lui mettraient sur le visage un mouchoir imbibé de chloroforme et l'étrangleraient avec une corde.

Le coup fait, l'auto devait partir à toute vitesse vers la côte, et les agents enterrerait le corps de Raspoutine dans la neige. Au printemps, il serait entraîné au large sous l'action du dégel.

Au moment d'être mis à exécution, le plan génial du ministre avorta par suite de l'indiscrétion d'un complice qui vendit la mèche contre espèces sonnantes au chef de la surveillance spéciale.

Un mois plus tard, celui-ci reprenait pour son compte le projet du ministre. Moins bien doué sous le rapport de l'imagination, il projetait de faire envoyer au staretz une caisse de vin empoisonné avec la carte d'un des amis de celui-ci, le banquier Rubinstein.

Un de ses subordonnés ne manqua pas de lui faire remarquer l'enfantillage d'un tel projet, car Raspoutine ou l'un des siens ne manquerait pas de téléphoner à Rubinstein pour le remercier, et tout serait découvert.

Le chef de la surveillance spéciale ne se rebuta pas pour si peu et, hanté par son idée d'empoisonnement, se procura un poison qu'il expérimenta lui-même sur des chats !

La drogue néfaste devait être servie au staretz au cours d'un dîner. Raspoutine allait succomber cette fois, mais le ministre Khvostov, mis au courant de ce beau projet, le fit échouer, non pas pour sauver précisément Raspoutine, mais par amour-propre d'auteur ! Jalousie mal placée.

Alors ce fut vraiment comique !

Tous ces conjurés qui passaient leur temps à se faire pièce mutuellement allèrent crier sur les toits, chacun de son côté, les projets aimables de son voisin à l'égard de Raspoutine ! On était en pleine démence.

Bien mieux ! Le staretz reçut leur visite et fut informé par eux de ce qui se tramait contre lui.

Ce fut cette ridicule manière de faire qui rendit possible l'assassinat de Raspoutine par le prince Yossouloff, en lui donnant une confiance mal placée.

Raspoutine n'ignorait pas les haines dont il était l'objet, mais il en vint à se persuader mal à propos que les complots tramés contre sa vie échoueraient toujours, par suite de la jalousie, de la méfiance et de la bassesse de leurs organisateurs.

Ce fut cette confiance qui le perdit, et aussi, il faut bien le constater, la parfaite entente qui règne entre les conjurés du projet Yossouloff.



révélations d'un ancien policier de l'OKHRANA

Le cabinet de travail de Nicolas II, dans le palais de Pavlovsk (près de Léningrad).

Celui-ci retrouva le staretz comme il l'avait prévu, aux réceptions des dames Golovine, et dès la première entrevue, il y éprouva de nouveaux motifs de haine exacerbée contre le staretz.

Munia Golovine et sa mère témoignaient à l'égard de Raspoutine des sentiments qui confinaient à l'adoration, et le considéraient comme le Christ ressuscité.

Le jour de la première visite au prince,

Il fallut vraiment en cet instant que la haine que le prince portait à Raspoutine fût plus forte que sa colère. Elle lui permit non seulement de se contenir, mais encore de se montrer prévenant, aimable, enjoué.

En un mot, le prince Yossouloff sut se montrer à la hauteur du rôle qu'il s'était imposé, tant et si bien que Raspoutine, charmé, accepta l'invitation qui devait lui coûter la vie.

La signature de Grégory Raspoutine.

le staretz arriva un peu chargé en madère, et fit une entrée à sa manière. Il saisit la douce Munia Golovine par la taille et lui plaqua sur la bouche un baiser sonore. Après quoi, il alla vers Yossouloff et, lui frappant familièrement sur le ventre, lui demanda :

— Eh bien, mon garçon ! Quand est-ce que tu pars pour le front ?

Certain de tenir à sa merci, à l'heure convenue, l'homme qu'il désirait abattre, Yossouloff rentra chez lui au palais de la Moïka, et là, avec une hâte fébrile, aménagea, aidé de son valet de chambre Néfédor, la cave dans laquelle il allait exécuter Raspoutine.

Cette cave était une vaste pièce dallée, au plafond bas, et qui prenait le jour et



Une scène de l'Homme aux yeux verts.

l'air par deux fenêtres s'ouvrant au niveau de la rue. Il s'agissait de la transformer, et surtout de donner l'impression qu'elle était toujours occupée.

Les meubles, les tentures du palais furent mis à contribution. Les deux fenêtres furent garnies de rideaux, d'épais tapis couvrirent les dalles humides, et la table du festin tragique fut dressée.

Six couverts jetèrent l'éclat des cristaux et de l'argenterie dans la pièce sombre, aux rouges lueurs qui s'échappaient du foyer de la cheminée.

Les domestiques apportèrent les gâteaux, la bouteille de vin, et tout ce qu'il fallait pour préparer le thé ; après quoi ils reçurent l'ordre de se retirer et de ne plus reparaitre avant le lendemain.

Lentement, la nuit était venue, rendant plus blanc encore, par effet de contraste, l'épais tapis de neige qui recouvrait la terre.

Le ciel était sombre.

De temps à autre passaient un gardovoï (1) mélancolique, une auto, un traîneau.

La neige amortit tous les bruits, l'atmosphère est lourde. Les éléments eux-mêmes semblent vouloir se faire complices au crime qui se prépare.

Un à un, les conjurés arrivèrent. Pourickhévitch fut le premier au rendez-vous. Ses yeux gris brillèrent derrière les verres de son binocle ; de son regard aigu, il inspecta la pièce jusque dans ses moindres recoins.

— Pas mal ! dit-il laconiquement. Mais ça a l'air trop préparé, il faudrait faire un peu de désordre.

Yossouloff se rendit à la justesse de cette observation, et les deux hommes se mirent en devoir de « faire du désordre ».

Ils bousculèrent la belle ordonnance des couverts, chiffonnèrent des serviettes, vidèrent à demi des bouteilles, tachèrent la nappe avec du vin.

A ce moment, le docteur Lazowert entra. Silencieusement, il serra les mains qui se tendaient vers lui, enleva sa pelisse qu'il jeta sur un fauteuil, et incontinent se mit à l'ouvrage.

Il tira de sa poche un petit flacon contenant des cristaux d'un blanc mat. C'était du cyanure de potassium, le poison qui foudroie.

Après s'être ganté la main de caoutchouc, il versa le cyanure dans une soucoupe et avec la partie ovale d'une cuiller le réduisit en une poudre impalpable.

Cela fait, il prit une assiette contenant exactement six gâteaux. Délicatement, il en souleva les calottes avec la pointe d'un couteau et saupoudra la crème de cyanure.

La dose de poison contenue dans un seul gâteau pouvait foudroyer plusieurs hommes.

Deux bouteilles de madère furent préparées de la même manière que les gâteaux, puis rebouchées et recachetées avec un soin méticuleux.

Rien ne fut laissé au hasard. Pendant que se faisaient ces ultimes préparatifs, le grand-duc Dimitri et le capitaine Soukhotine étaient arrivés.

On résolut alors de répéter les rôles en attendant celui en l'absence de qui tout ce beau zèle demeurerait inutile : Raspoutine.

Il fut décidé que seul Yossouloff présenterait les gâteaux empoisonnés au staretz, lui verserait le vin mortel. L'effet du cyanure devant être instantané, les conjurés laisseraient le prince en tête à tête avec Raspoutine, et attendraient les événements dans un cabinet situé à l'étage supérieur.

Comme il fallait tout prévoir, au dernier moment, le staretz avec sa subtilité coutumière pouvait être pris d'un doute et refuser de boire et de manger, il fut décidé que coûte que coûte, il ne devait pas sortir vivant du palais de la Moïka.

A cet effet, Yossouloff et Pourickhévitch s'armèrent chacun d'un pistolet automatique de fort calibre. En aucun cas, le grand-duc Dimitri ne prendrait une part active à l'attentat qui se préparait : il se bornerait au rôle passif de témoin et par sa présence assurerait aux conjurés les immunités extra-légales dont il jouissait en sa qualité de prince du sang.

Enfin, dernière précaution, un gramophone fut remonté, tout prêt à être déclenché pour jouer un air de danse, de manière à faire croire à Raspoutine qu'il y avait au palais des invités en train de faire la fête.

(1) Agent de police.

Tout était prêt et il se faisait presque une heure du matin. C'était l'heure convenue, à laquelle le prince devait aller chercher Raspoutine.

Il endossa sa pelisse, mit le moteur de son auto en marche et partit dans la nuit, accompagné du docteur Lazowert.

Une demi-heure plus tard, il était de retour. En entendant le bruit du moteur, Pourickhévitich allongea le doigt vers le défilé du gramophone qu'il libéra, tandis que d'une voix sourde il murmurait entre ses dents :

— En avant la musique !

Par une étrange coïncidence, jamais Raspoutine ne reçut autant d'avis d'avoir à se tenir sur ses gardes, que le jour de sa mort.

Le matin même, il était rentré chez lui ivre-mort, et passa une partie de la journée à dormir. Par un sentiment de prudence, depuis le discours de Milioukoff à la Douma, le staretz avait supprimé totalement les réceptions de sollicitateurs, et c'est à domicile qu'il rendait visite à ses « âmes sœurs ».

Il ne reçut dans la journée qu'une seule visite, celle de Mounia Golovine, qui lui demanda où il comptait passer la soirée. Sur la réponse évasive qu'il lui fit, elle le menaça de le suivre et de prévenir la Wyroubova.

Le staretz haussa les épaules et la congédia après lui avoir donné le baiser de paix, suivant ses rites particuliers.

La jeune fille venait à peine de quitter l'appartement qu'un visiteur de marque arriva. C'était Son Excellence Protopopoff

en personne, trepidant, nerveux, car son cerveau se ressentait déjà de la paralysie générale qui devait l'emporter. L'air d'inquiétude, d'affolement presque, empreint sur son visage n'échappa point à Raspoutine, qui le mit sur le compte de ses ennuis politiques et tout naturellement lui demanda :

— Ce sont encore les histoires de ces coquins de la Douma qui te travaillent la tête ?

Effaré, mystérieux, Protopopoff mit un doigt sur sa bouche comme pour commander le silence. Il entraîna Raspoutine dans la salle à manger, là où quelques jours plus tôt le staretz recevait celle qu'il appelait ses belles colombes.

Après s'être assuré que personne ne pouvait l'entendre, il lui dit à voix basse :

— Ne sors pas, Grégory, je t'en conjure ! Je fais redoubler la surveillance autour de ta maison, car nul ne peut savoir de quoi ces coquins de la Douma sont capables !

Raspoutine sourit et haussa les épaules.

— Tu exagères, mon cher ! lui dit-il. Ces coquins de la Douma ne m'aiment pas, certes, mais ils sont trop lâches.



Le tsar Nicolas II, la tsarine et une de ses filles. (R.)

Laisse encore passer quelques jours, que le calme revienne, et c'est moi qui leur donnerai de bons coups dans les côtes !

A ces mots, l'exaltation de Protopopoff tomba comme par enchantement. Il garda son air effaré et parut en marmonnant entre ses dents d'incompréhensibles paroles.

Raspoutine dina de bon appétit, s'habilla, puis s'étendit sur son lit, en attendant l'heure à laquelle on devait venir le chercher.

Ses filles et sa servante Dunia lui demandèrent ce qu'il allait faire, et pourquoi il restait ainsi habillé.

A cette question, il répondit en mettant un doigt sur sa bouche, et d'un geste affectueux les congédia.

Une heure ne s'était pas écoulée que la sonnette de l'appartement tintait discrètement.

C'était le prince Yossouppoff emmitouffé de fourrures. En bas, sur le siège de l'auto, le docteur Lazowert, qui jouait le rôle de chauffeur, attendait.

Raspoutine enfila sa pelisse, puis suivit le prince Yossouppoff dans l'escalier obscur.

Sans hésitation, le staretz s'engouffra dans l'auto qui démarra au claquement de la portière.

A peine installé sur les coussins, Raspoutine prit son compagnon par le bras et lui conta la visite de Protopopoff.

— Il est venu me voir pour me dire que l'on voulait me tuer. Il est fou, je te dis. Me tuer, moi ! Ils peuvent tous essayer, leurs bras sont trop courts !

(A suivre.)

S. BARTLOFF.

LA BELLE MADAME TIQUET

(Suite de la page II.)



Une arquebuse l'étendit, blessé, mais non mort, sur le pavé. (D'après une gravure ancienne.)

la belle conseillère refusait d'admettre sa culpabilité et intriguait pour la faire absoudre. Ce fut le parti du Parlement qui l'emporta. Le 3 juin 1699, Catelain, chose inouïe, fut mis hors de cause ; en revanche, Mourra fut condamné à être pendu, et M^{me} Tiquet à avoir le col tranché.

Restait une petite formalité dont la justice d'alors était fort soucieuse : obtenir l'aveu des coupables par la torture. Mourra subit le supplice des brodequins, le supplice de l'eau et haleta :

— J'avoue tout ce que vous voulez !

Pourtant, quand on voulut lui faire dire que Montgeorge avait été son complice dans la tentative d'assassinat contre M. Tiquet, elle eut le courage de déclarer :

— Torturez-moi ! Tuez-moi ! Mais je ne vous dirai pas cela, c'est faux !

La justice, sûre de son bon droit, allait donc pouvoir suivre son cours.

Toutefois, les amis de la condamnée n'abandonnèrent pas la partie. Montgeorge surtout remua la cour et la ville pour obtenir la grâce de sa belle amie. Il allait convaincre le roi lorsque l'archevêque de Paris intervint.

M^{sr} de Noailles déclara en effet que, depuis quelque temps, il y avait, à Paris, trop de femmes s'accusant en confession d'avoir attenté à la vie de leur époux et que, pour assurer la sécurité des pauvres maris, il fallait un exemple. Louis XIV se rendit aux raisons de l'archevêque et refusa la grâce.

A cette époque, l'exécution d'un condamné à mort était une sorte de fête à laquelle une foule immense assistait, une foule qui ne comprenait pas seulement ce que nous appelons aujourd'hui la pègre, mais aussi d'honnêtes commerçants, de placides bourgeois, des personnes de qualité, d'innocents enfants et des femmes sou-

Le 19 juin 1699, sur la place de Grève et dans toutes les rues voisines, la foule fut encore plus dense que de coutume. Des estrades avaient été dressées sur le parcours, dont certaines s'éroulèrent sous le poids des curieux.

On avait loué des fenêtres à prix d'or.

Toutes étaient occupées. Sur la chaussée, les badauds se battaient pour approcher et pour voir, et poussaient des cris. Et c'est au milieu de cette multitude sans respect que s'avança lentement, difficilement, la charrette portant M^{me} Tiquet et son complice Mourra. Il était cinq heures du soir.

M^{me} Tiquet était revêtue d'une longue tunique de laine blanche. Résignée, sans révolte, sans défaillance, elle acceptait son destin. Enfin on arriva face à l'échafaud, dressé près de l'hôtel de ville. Une vague de pitié passa sur la foule. Et voici que, brusquement, au moment où la minute fatale allait sonner, un orage d'une

violence incroyable éclata. Trombes d'eau et tonnerre ! Tout le funèbre cérémonial fut bouleversé. Les curieux cherchèrent refuge dans les maisons, les archers de la police se dispersèrent ; le bourreau se réfugia sous la plate-forme de l'échafaud ; le prêtre qui accompagnait les condamnés se glissa sous la charrette. Pendant quelques instants, M^{me} Tiquet, auprès de Mourra, resta seule, debout, au milieu de la place déserte, toute ruisselante d'eau sous l'a-

verse du ciel.

Un seul eut pitié d'elle.

On avait fait venir son carrosse qui, tendu de noir, devait, après l'exécution, emporter le cadavre dans un cercueil. Le cocher saisit à l'intérieur le drap mortuaire destiné à recouvrir ce cercueil et courut s'étendre sur la tête de la malheureuse.

Pendant de longs instants, la morte vivante attendit ainsi la fin de l'orage.

Celui-ci calmé, les événements suivirent leur cours. On pend Mourra au gibet préparé. Puis le bourreau vient chercher M^{me} Tiquet et lui tend la main pour l'aider à monter les marches. Elle l'accepte et, dans un geste émouvant, baise cette main rude qui la conduit vers la mort. Nul n'a besoin de l'aider à relever ses cheveux ni à s'agenouiller. Elle baise aussi le billot avant d'y poser sa tête.

Il fallut que le bourreau, ému sans doute par tant de résignation et tant de beauté, s'y reprit à trois fois pour trancher le col blanc qui s'offrait.

Une Chance sur soixante-quatre millions



Dans les couloirs du Palais de Justice de Detroit, en plein Michigan, le détective Pan Farmer rencontra dernièrement un homme dont la silhouette ne lui parut pas inconnue.

— Quel peut bien être ce « zèbre-là » ? monologuait-il. Et où donc l'ai-je vu ?

Cinq minutes plus tard, le sheriff faisait appeler Pan Farmer.

— Voici un homme qui prétend avoir été victime d'une attaque à main armée dans la rue.

Voulez-vous lui faire préciser les circonstances de cette agression, avant d'en rechercher les auteurs ?

La « victime » était un garçon athlétique, râblé, au regard malin, qui présentait cette particularité, spéciale habituellement aux Hottentots, d'avoir la tête en pain de sucre. (On trouve aussi chez nous, dans les Pyrénées, sous le nom de « déformation ariégoise », ce type de crânes, obtenu de façon systématique par un bandage serré au-dessus des oreilles des nouveau-nés, entre deux et six mois.)

Cette étrangeté ethnologique fut soudain, pour l'inspecteur, un trait de lumière :

— Votre Honneur, dit-il au sheriff, je ne demande pas mieux que de m'occuper de cette affaire ! Mais que Peter Kelly, d'abord, m'explique comment il est revenu dans nos parages, lui qui est interdit de séjour !

— Je ne connais pas de Kelly, rétorqua l'autre le plus tranquillement du monde. Je me nomme Albert K. Cawer, et n'ai jamais été condamné, ni ici, ni ailleurs.

— Ne mentez pas ! Plus je vous regarde, plus j'en suis sûr ! Vous avez passé trois mois dans la prison centrale de la province, avant d'être expulsé comme étranger ! Tout le monde pourra l'attester !

Le prétendu Cawer se défendit comme un beau diable :

— Mais c'est monstrueux ! C'est fou ! Puisque je vous répète... Voyons, je ne serais pas venu me mettre dans vos mains, si j'avais quelque chose à me reprocher !

Le sheriff conclut :

— Il y a là un mystère à élucider. En attendant, je vous garde, Albert Cawer !

la prison, à l'unanimité, ont reconnu, en le pseudo-Cawer, le Peter Kelly, de nationalité anglaise, qui fit un petit stage de quarante jours derrière leurs grilles.

Le prévenu, de son côté, jure ses grands dieux qu'il n'a jamais mis les pieds hors de l'Amérique, sauf durant la guerre, où il a servi à bord des bateaux... Sa mère, ses amis confirment en tous points cette assertion et présentent un acte de naissance en bonne et due forme, qui fait de Cawer un citoyen américain bon teint !

Mais le détective « ne lâche pas le morceau ». Il est convaincu, quant à lui, qu'il s'agit d'un dangereux repris de justice, au toupet absolument infernal, qui s'est composé de toutes pièces un état civil. Il est persuadé, par-dessus le marché, que l'agression dont venait se plaindre le mystérieux boy à la tête en pain de sucre n'a jamais eu lieu, ou qu'il en fut l'auteur, non la victime !

Pour éclaircir ce curieux problème, on a eu recours à l'identification des empreintes : le système Bertillon, on le voit, a fait le tour du monde !

On a comparé les empreintes digitales de Peter Kelly, recueillies durant son séjour forcé à la geôle de Detroit, avec celles de Cawer.

On sait qu'il y a, en tout, une chance sur soixante-quatre millions, pour qu'elles coïncident, chaque homme au monde ayant à la face interne de son pouce un ensemble linéaire original !

L'expérience a tourné à la confusion complète du pseudo-Cawer. Les empreintes sont absolument identiques. Cela n'empêche point l'individu incarcéré de protester véhémentement de son innocence, et de contester ce qu'il appelle « un jeu cruel du sort ».

On voit, sur notre document photographique, Cawer-Kelly s'efforçant de persuader le gardien de prison Roy Luther qu'il existe, entre les empreintes du déporté et les siennes, quelques vagues différences ! Mais étudiez le masque du représentant de la loi : vous ne le verrez guère satisfait d'explications quelque peu insuffisantes... Et Cawer-Kelly ne s'en tirera pas à bon compte... (W. W.)

AU SECOURS

Que cet homme soit
votre mentor et ami!

Lecture gratuite de votre vie!

Il donne des conseils concernant les affaires, le mariage, la santé et les questions de ménage. Le D^r Cooper dit : L'exactitude surprenante avec laquelle il lit votre passé et votre avenir est saisissante. Si tout homme avait eu un mentor comme lui à ses côtés...



des le début de sa carrière, il aurait pu éviter les déceptions et les chagrins accablants du passé. Il dit lui-même : Je serai dans votre vie, de telle sorte que je puisse faire quelque chose de bien pour vous ; ne négligez donc pas de m'en donner la possibilité. Envoyez-moi votre nom et votre adresse, ainsi que votre date de naissance, le tout écrit lisiblement, et, si vous le jugez bon, joignez deux francs en timbres-poste détachés de votre pays (pas de pièces de monnaie) pour couvrir les frais d'écriture et de port. Il vous fera parvenir gratuitement une lecture de votre vie. Astral Dépt. 3578, rue de Joncker, 41, Bruxelles (Belgique). Affranchir chaque lettre de 1 fr. 50.

Médecine nouvelle

« Des maladies considérées jusqu'ici comme incurables sont traitées avec plein succès par des procédés modernes. »

Toutes les maladies ou presque, peuvent être victorieusement combattues par les courants de haute fréquence, dont l'application donne des résultats presque immédiats : suppression rapide des douleurs, apparition d'un bien-être et d'une résistance physique et morale considérables.

Il existe un appareil simple, peu encombrant et d'un prix très abordable, c'est l'appareil **PROVITA**, qui permet d'utiliser chez soi, sans danger et sans connaissance spéciale, les bienfaits de l'électricité. Pour la santé, l'action de cet appareil est particulièrement efficace dans les cas suivants : rhumatismes, goutte, arthrite, sciaticque, névrosité, faiblesse générale et locale, anémie, artério-sclérose, maladies de peau, constipation, entérite.

Conseils médicaux gratuits
Nombreuses références.

La Société PROVITA
29, rue de Trévis, à PARIS

Envoie gratuitement tous renseignements sur simple demande.

Démonstrations de 9 h. à midi et de 2 heures à 6 heures.

VIGUEUR rendue sans danger à tous les plus impuissants par UGYL produit sérieux prescrit par le Corps médical. Le flacon 35 fr. Trait complet 100 fr. Labor. LACROIX, 22, Bd Sébastopol, PARIS et Pharmacies.

MALADES : Nerveux, Obsédés

Impuissants, adressez-vous à l'INSTITUT MODERNE DE MÉDECINE. On vous trouvera les spécialistes les plus expérimentés, l'installation et l'appareillage le plus moderne pour les maladies du pignon, cœur, voies urinaires (hommes et femmes), syphilis, peau, sang, Rhumatismes, arthritisme, sciaticque. Prix modérés. RAYONS X, DIATHERMIE - ULTRA-VIOLETS, TOUTES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE. INSTITUT MODERNE DE MÉDECINE. 9, Rue Papillon (Square Montholon) | 7, Villa Danré, SAINT-DENIS. Consultations tous les jours de 9 h. à 12 heures, 14 h. à 20 heures, Dimanches et fêtes de 9 h. à 12 heures.

LE ROMAN DE LA PRISONNIÈRE

A la suite de l'assassinat d'un boutiquier, la police d'Atlanta, aux États-Unis, avait arrêté un couple, Mr. et Mrs. Thompson, et un nègre, Jim Moss. Tous trois furent condamnés à mort.

Les deux hommes furent électrocutés. Quant à la femme, sa peine fut commuée en détention à vie.

Le jour même où on la transféra à la prison où elle devait achever ses jours, elle annonça aux autorités éberluées qu'elle allait se remarier.

Avec qui?... Avec un vendeur de journaux d'une gare de chemin de fer... Celui-ci était tombé amoureux de la jeune femme durant son voyage en compagnie d'un agent de police, vers la prison où elle devait tout d'abord être électrocutée.

Ils avaient échangé quelques mots, et elle lui avait promis sa main dans le cas où elle aurait la vie sauve.

Puisque son mari allait disparaître... Elle anticipait déjà sur son veuvage probable.

Et maintenant, le fiancé, Dan Harrison, multiplie les démarches pour donner son nom à sa future femme.

Elle ne sera pas gênante ! Il ira lui faire des petites visites dans sa cellule. Ces Américains, tout de même !

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour 12 versements mensuels de... **45 frs**

notre **Montre-Bracelet OR** pour Homme
Prix 540 francs

Mouvement **CO-RE** QUALITÉ PARFAITE GARANTIE 5 ANS SUR FACTURE

Catalogue Général N°72 sur demande

COMPTOIR REAUMUR 78, Rue Réaumur PARIS

L'ESPIONNAGE

Pendant la guerre, le contre-espionnage, l'activité du *British Intelligence Service*, ont fourni la matière de nombreux livres.

De même que les exploits des policiers de Londres, Berlin et New-York.

Tous ces livres, ainsi d'ailleurs que des ouvrages sur la Magie, la Sorcellerie, l'Inquisition, les Borgia, etc., vous les trouverez à

La Librairie de la Madeleine
34, Rue Godot-de-Mauroy Paris-8^e

Envoi de notre catalogue général d'ouvrages rares et curieux contre 0.50 - Étranger : 1.50

RÉUSSIR en tout : Amour, Santé, Affaires, par l'influence astrale, Astrologie, Cartomanie, Chiromancie, Graphologie. Consultations t. les jours de 2 à 8 h. Jeudi et dim. sur rend.-vous. Correspond. date de naissance et 30 fr. M^{me} RENÉE, professeur de sciences occultes, 8, avenue Vaugirard-Nouveau, Paris-15^e.

7 fr. le CENT. Copies d'ad. et gains suivis à Correspondants 2 sexes pend. loisirs. ÉTAB. SERTIS, 67, LYON.

GAGNEZ 1 000 frs par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Écrire : Manufacture PAX G., à Marseille.

MONDIALE-POLICE

ex-inspect. police judic. et de sûreté. Rens. Enqu. Filat. etc. T. pays, T. Missions, Divorces, Procès. Prix mod. 6, Bd SAINT-DENIS. Botz : 30-74 : 9 à 19 h. et Dim. 9 à 12 h.

Écritures chez soi sérieuses. — Très lucratives. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

AVENIR Révélé par la célèbre voyante diplômée M^{me} Thérèse GIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17^e). Cour 3^e ét. De 1 à 7 h.

M^{me} CHRISTIANIA Célèbre. cart. Médium. Ne question. pas. Reçoit t. les j. et dim. de 10 à 12 h. de 2 à 22 h. Traite par correspondance, 20 francs. Date de naissance. 85, avenue du Maine, 3^e étage, Paris, (14^e.)

RENSEIGNEMENTS de toute nature en tous pays. Ganachaud, ex-chef de gendarm. 59, Barbâtre, Reims (Marne).

OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE

NEURASTHÉNIE

Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Variocèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciaticque, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre **L'ÉLECTRICITÉ** guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand BRUXELLES-FOREST
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

5000 PHONOS POUR RIEN

P - P I N distribués aux lecteurs trouvant la solution de ce concours et se conformant à nos conditions. Reconstituez cinq pré-noms. En prenant la première lettre du premier, la deuxième du deuxième et ainsi de suite, jusqu'à la cinquième lettre, vous trouverez une ville de France. Laquelle ? Découpez le bon et adressez-le directement à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, Paris (XV^e). — Joindre enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

LA GAÏÉTÉ CHEZ SOI CARILLONS WESTMINSTER LES PLUS RÉPUTÉS

Mouvement de précision. Ébénisterie de grand luxe soit en chêne clair - chêne fumé ou façon noyer. Cadran artistique, glaces biseautées sorties cuivre.

MOUVEMENT 8 JOURS garanti 10 ans, sonnant les quarts et l'heure. Sons incomparables, 8 mar-teaux, 8 gongs.

45 fr.
PAR MOIS EN 10 MENSUALITÉS
Livraison immédiate
- Prix de Fabrique -
- Superbe cadeau à - tout acheteur

Magas. ouvert t. les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

HORLOGERIE WILLIAMS
4, rue du Ponceau - Paris (2^e)
(Juste à la sortie du Métro REAUMUR)

M^{me} Murat Chirom. Graphol. Tarots 18, boul. de Strasbourg. Botz. 16-78. Rec. tous les jours de 2 à 7 heures.

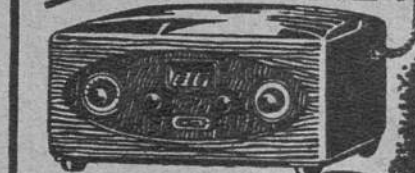
SOINS ESTHÉTIQUES, PÉDICURE, MANUCURE par infirmière diplômée, de 10 à 20 heures. 80, r. Doudeauville, Paris (18^e). Mét. Château-Rouge.

CHEZ VOUS 400 francs par quinzaine, ss quitt. emploi. Partout facile. Écor. Établs FUSEAU, 75, MARSEILLE

ENVOI GRATUIT

Catalogue des romans policiers, d'espionnage, d'aventures, et des Livres d'Éducation Physique et Naturalistes. S'adresser : Librairie UNIVERSUM, 33, rue Mazarine, Paris (VI^e)

LE POSTE SECTEUR E. ANCEL FAIT AIMER LA T.S.F.



Les Européens en haut-parleur SANS ANTENNE
A CRÉDIT : absolu complet
135 francs à la commande et 12 mensual. de 120 fr
Les renseignements les plus précis. 13.
83, Rue de Rome - PARIS

CLINIQUE médico-chirurgicale, voies urinaires, peau, syphilis, malad. des femmes, 10, rue Beauregolle : mét. Beauregolle.

COPIES ADRESSES et agents 2 sexes deman. partout. Gros gains. Écor. Établiss. P. I. EDOX, Marseille.

DÉTATOUAGE sans piqûre, sans acide, disparition certaine, rapide, définitive. Produits avec méthode. Ciné-Photos. Pour opérer soi-même. Sur demande. Prof. DIOU, 11, rue Championnet, LILLE.

NOUVELLE DÉCOUVERTE permet de soigner Syphilis, Bléno, Pruit, Impuissance, Métrite, Écoulements (anciens ou récents), seul, chez soi, sans piqûres, à l'insu de tous. Résultats remarquables, certains. Consult. par correspond. (discret) ou en face : D^r ARI, 71, Rue de Provence, 71, PARIS.

Cette semaine **Trou-trou** et Bonne Humeur réunis publient leur **GRAND CONCOURS DES VEDETTES DE CINÉMA** 50.000^f DE PRIX. 1^{er} le numéro. Parait le mercredi

CHAQUE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE 0 fr. 60

POLICE MAGAZINE

Bloc-Notes de la Semaine (Suite.)



Lord Kylsant, directeur d'une importante compagnie de navigation, a été accusé d'avoir falsifié le bilan de sa compagnie. L'accusé (en chapeau haut de forme) se rendant à l'audience. (R.)



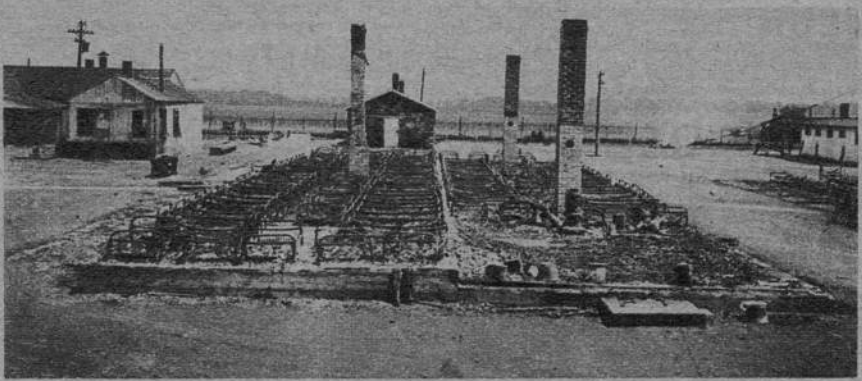
Un duel tragique a eu lieu à New-York entre deux hommes, le Dr Joseph T. Longhlin, éminent chirurgien, et Howard Bridgetts. Une rivalité amoureuse séparait, paraît-il, les deux hommes. Le Dr Joseph T. Longhlin a été tué. La rencontre eut lieu au pistolet. La police recherche le « coupable ». Notre photo montre un policeman examinant le cadavre. (I. N.)



Dans le New-Jersey, les malfaiteurs ont de la chance. On a nommé chef de la police une charmante personne, Cornelia Hopkins, qui possède une compétence particulière. En tout cas, elle paraît aimer les animaux. (I. N.)



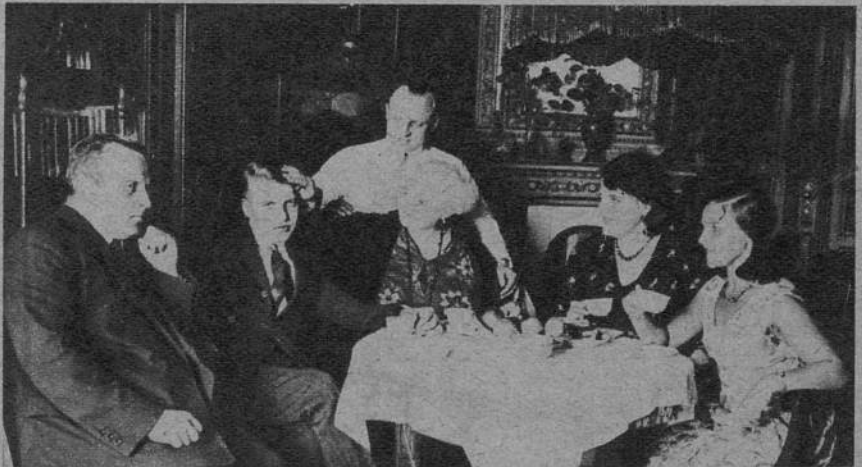
L'affaire des faux bons de la Défense nationale a attiré beaucoup de monde au Palais de justice. De gauche à droite, au premier rang : Martini, Interlaglia, de Sucey, Fawetier. Au second rang : Pascal, Amaves, Julien. Au troisième rang : Délégado, Marcelin. (R.)



Dans un établissement pénitentiaire de l'Illinois, à Vanadlia, 600 forçats se sont révoltés. Ils ont mis le feu à divers bâtiments de la prison, notamment aux deux dortoirs que reproduit notre photo et dont les baraquements ont été détruits. La révolte a été matée, trois forçats furent tués. (W. W.)



La Cour d'assises de Vesoul a condamné à mort Bargeot qui avait assassiné plusieurs personnes. Bargeot assis au banc des accusés peu avant le fin du procès. Le condamné a déclaré : « Que la justice fasse son œuvre ! Je déclare être innocent. »



Le procès de haute trahison Walter Bullerjahn en Allemagne s'est terminé par la condamnation de l'accusé à quinze ans de prison. Mais Bullerjahn a été remis en liberté pour cause de santé. Sa famille a fêté ce joyeux événement. Il est ici le deuxième à gauche. (W. W.)

Lisez dans ce numéro : **AU PAYS DES TIRE-LAINE**
RASPOUTINE (RÉVÉLATIONS D'UN ANCIEN POLICIER DE L'OKHRANA)